



Perspectives de Genre dans Accès Aux Terres et Réinstallation Compendium de la Série Insight

Table des matières

Page

Chapitre 1: Aperçu	1
Chapitre 2: Perspectives de genre dans la planification et préparation des projets	12
Chapitre 3: Genre et engagement des parties prenantes	19
Chapitre 4: Rôle des femmes dans le patrimoine culturel	28
Chapitre 5: Intégration de la question de genre pour la collecte et analyse des données de référence	31
Chapitre 6: Considérations de genre pour l'évaluation d'impact et mesures d'atténuation	38
Chapitre 7: Défis du genre dans les cadres d'indemnisation	47
Chapitre 8: Considérations de genre dans la réinstallation physique	54
Chapitre 9: Considérations de genre dans le rétablissement des moyens de subsistance	62
Chapitre 10: Perspectives de genre dans le suivi et l'évaluation	67
Chapitre 11: Conclusion	73

Chapitre 1: Aperçu



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Contexte

L'intégration des questions de genre est essentielle pour que les projets assurent un accès aux terres et une réinstallation avec plus de succès, et elle est de plus en plus importante pour les établissements financiers et les organisations de l'industrie. Cependant, il manque encore beaucoup à faire pour assurer une approche exhaustive sensible au genre pour gérer les déplacements physiques et économiques, au-delà d'une simple inclusion de façade.

Steyn Reddy Associates (SRA) a publié cette Série sur l'intégration des questions de genre à 10 parties pour aider les projets à prendre des mesures pratiques qui garantissent que les vulnérables au long du processus d'engagement des parties prenantes concernant l'accès aux terres et la réinstallation, évaluation, planification, mise en oeuvre, et suivi et évaluation. Ce document peut être téléchargé gratuitement à l'adresse www.steynreddy.com, tout comme les autres documents de référence de la SRA.

Aperçu

Ce Compendium couvre les questions clés à considérer pour garantir une approche globale de l'intégration du genre dans les projets d'accès à la terre et de réinstallation, notamment:

1. Aperçu
2. Perspectives de genre dans la planification et préparation des projets
3. Genre et engagement des parties prenantes
4. Rôle des femmes dans le patrimoine culturel
5. Intégration de la question de genre pour la collecte et analyse des données de référence
6. Considérations de genre pour l'évaluation d'impact et mesures d'atténuation
7. Défis du genre dans les cadres d'indemnisation
8. Considérations de genre dans la réinstallation physique
9. Considérations de genre dans le rétablissement des moyens de subsistance
10. Perspectives de genre dans le suivi et l'évaluation
11. Conclusion

Chaque chapitre:

- Discute des points clés sur le sujet désigné
- Décrit les étapes clés à suivre
- Comprend les éléments clés à garder à l'esprit

Ces dernières années le besoin d'incorporer des aspects liés au genre dans les projets qui concernent les défis de l'accès à la terre et la réinstallation a augmenté. Cependant, il manque encore beaucoup à faire pour assurer que les projets adoptent une approche sensible au genre tout au long du processus, non seulement en ce qui concerne l'engagement des parties prenantes, mais aussi en ce qui concerne l'évaluation, la planification, la mise en oeuvre, et le suivi et l'évaluation des projets. On a besoin d'une approche de genre transversale et intersectionnelle pour assurer que les projets abordent les vulnérabilités des femmes et des minorités sexuelles et de genre. Le genre devrait être considéré une question qui se répand dans tous les domaines des activités d'accès aux terres et réinstallation.

Les projets ne devraient pas présupposer que les femmes et les hommes sont un groupe homogène ou que les femmes sont toutes pareilles. Le genre n'est qu'une des plusieurs facettes de l'identité individuelle, et les projets devraient aussi s'efforcer d'identifier les vulnérabilités croisées dans d'autres domaines (par ex. handicap, éducation, ethnicité). Les femmes qui se trouvent dans des positions de vulnérabilité (par ex. des migrantes ou des travailleuses domestiques) pourraient être doublement exposées à la violence, à la privation de terres, au chômage, à une morbidité et mortalité plus élevées, ou à l'insécurité alimentaire.

Terminologie

Sexe et genre

Sexe et genre sont parfois utilisés de façon interchangeable, pourtant ils sont deux concepts différents, et leur différenciation est essentiel pour comprendre l'origine de toute la discrimination fondée sur le sexe et le genre. Le terme sexe renvoie à un ensemble d'attributs anatomiques, biologiques et physiologiques par lesquels les êtres humains sont classifiés depuis leur naissance comme femelle ou mâle. Le terme genre, par contre, renvoie aux comportements, aux perspectives et aux modèles qu'une société déterminée considère comme appartenant à chaque sexe (femmes/hommes).

Les rôles liés aux femmes, dévolus par la socialisation dans chaque culture, ont été traditionnellement liés au domaine domestique (non public), reproductif (non productif), et des soins. L'instrumentalisation des rôles liés au genre est à l'origine de la discrimination à l'égard des femmes dans le monde entier. On trouve des inégalités dans des domaines différents : social (par ex. rôles de violence/soumission, analphabétisme, malnutrition, taux d'abandon scolaire élevés), économique (par ex. insécurité d'emploi, faible revenu, limitations aux droits de propriété) et politique (par ex. faible taux de participation ou restrictions dans la prise de décisions).

Les notions de sexe et du genre n'expliquent pas non plus les complexités socio-sexuelles présentes dans la réalité. En ce qui concerne le sexe, quelques personnes sont nées avec des variations dans leurs caractéristiques sexuelles (y compris les chromosomes, les gonades, ou les hormones sexuelles) donc, elles ne correspondent pas exactement aux catégories femelle/mâle. Elles sont appelées des personnes intersexe. En ce qui concerne le genre, quelques personnes ne s'identifient pas avec leur identité de genre assignée selon des catégories sexuelles. Le terme général pour ce groupe est personne transgenre. Il faut que les projets de développement comprennent les catégories locales de genre puisque pas toutes les sociétés font la distinction entre hommes et femmes. Quelques communautés reconnaissent un « troisième genre » ou même quatre ou cinq catégories de genre, telle la société Bugis en Sulawesi, Indonésie. De même, il y a des types différents d'orientation sexuelle. Les personnes qui s'identifient avec des modèles d'orientation sexuelle en dehors de l'hétérosexualité (par ex. homosexualité ou bisexualité) peuvent supporter des charges provoquées par les normes sociales, entraînant de la discrimination

directe et indirecte. Les projets devraient s'évertuer à identifier des risques et à mettre en oeuvre des mesures d'atténuation pour éviter d'aggraver les vulnérabilités de ces groupes.

Intégration des questions de genre

L'intégration des questions de genre fait référence à toute stratégie transversale destinée à atteindre l'égalité des genres dans tous les domaines. Ceci implique d'intégrer une approche de genre dans l'évaluation, la conception, la planification, la mise en oeuvre, et le suivi et l'évaluation des projets. Les projets d'accès aux terres et réinstallation doivent embrasser et adopter cette stratégie dans leur planification principale pour mieux comprendre, évaluer et répondre aux besoins des groupes vulnérables et prévoir les impacts sur eux. Il faudrait se focaliser particulièrement sur les femmes et les filles, puisque les études de cas montrent que ces groupes font face à des multiples vulnérabilités qui sont souvent négligées ou pas convenablement abordées.

Cadres réglementaires et standards du secteur privé

L'intégration des questions de genre est de plus en plus importante pour les établissements financiers et les organisations de l'industrie. Plusieurs d'entre eux ont développé des standards et des lignes directrices qui comprennent des questions concernant l'égalité des sexes. Habituellement ces standards/lignes directrices fixent un standard plus élevé que la législation nationale. La figure ci-dessous montre une sélection d'instruments essentiels utilisés par quelques institutions pour assurer que le genre soit intégré dans les projets qu'ils financent ou dans lesquels ils participent. La liste est non exhaustive, mais elle sert d'exemple représentatif.

Normes environnementales et sociales de la Banque mondiale et Normes de performance de l'IFC (Société Financière Internationale)

Standards directeurs dans les référentiels du secteur financier pour identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux dans les projets.

Normes environnementales et sociales de la Banque mondiale et Normes de performance et notes d'orientation de l'IFC

Lignes directrices, politiques, notes de bonnes pratiques et outils, tels l'Outil d'évaluation des risques de violence sexiste de la Banque mondiale pour aider les clients à identifier et évaluer les questions de violence sexiste liées aux projets ou les notes d'orientation de la Banque mondiale sur l'intégration de la question du genre dans les projets des industries extractives.

Principes de l'Équateur

Un référentiel du secteur financier pour la détermination, l'évaluation et la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets.

Les Principes de l'Équateur actualisés en 2020 incluent les incidences pour les femmes et les hommes comme l'une des questions sociales potentielles à être évaluées dans les projets de développement.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Un référentiel du secteur financier pour l'identification et la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets.

La Politique environnementale et sociale comprend plusieurs références au besoin d'identifier les incidences pour les femmes et les hommes et les mesures d'atténuation, et d'entreprendre des évaluations de l'incidence sur les hommes et les femmes, entre autres.

Lignes directrices, stratégies et outils comme la Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres 2016-2020.

Banque asiatique de développement

Un référentiel du secteur financier pour l'identification et la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets.

Les politiques de sauvegarde environnementale et sociale comprennent des références au besoin d'intégrer le genre dans les processus d'engagement des parties prenantes et d'entreprendre une analyse des questions de genre dans la planification de la réinstallation, entre autres.

Lignes directrices, stratégies et outils, comme la Politique sur genre et développement et la section sur genre et développement dans le Manuel d'opérations

Banque interaméricaine de développement

Un référentiel du secteur financier pour l'identification et la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets.

Le Cadre de politique environnementale et sociale comprend un standard autonome sur l'égalité des genres dans les projets, y compris des références directes à la violence sexuelle et fondée sur le genre, l'exploitation, la discrimination et l'abus et le besoin de reconnaître des orientations sexuelles et des identités de genre diverses.

Division sur genre et diversité comme département indépendant pour promouvoir l'égalité des genres.

Lignes directrices, stratégies et outils comme la Politique opérationnelle sur l'égalité des genres.

Banque africaine de développement

Un référentiel du secteur financier pour l'identification et la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets.

Les Procédures d'évaluation environnementale et sociale comprennent plusieurs références au besoin d'identifier les incidences pour les hommes et les femmes et d'effectuer l'analyse des questions de genre.

Lignes directrices, stratégies et outils comme la Stratégie genre 2021-2025

Organisations de l'industrie

Organisations de branche conçues pour représenter les intérêts des membres et améliorer la performance des membres dans des domaines essentiels, y compris la performance sociale.

IPIECA (Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement) déclare qu'il faudrait et qu'il est possible de faire plus au sujet du déséquilibre entre hommes-femmes, et vise une action ciblée.

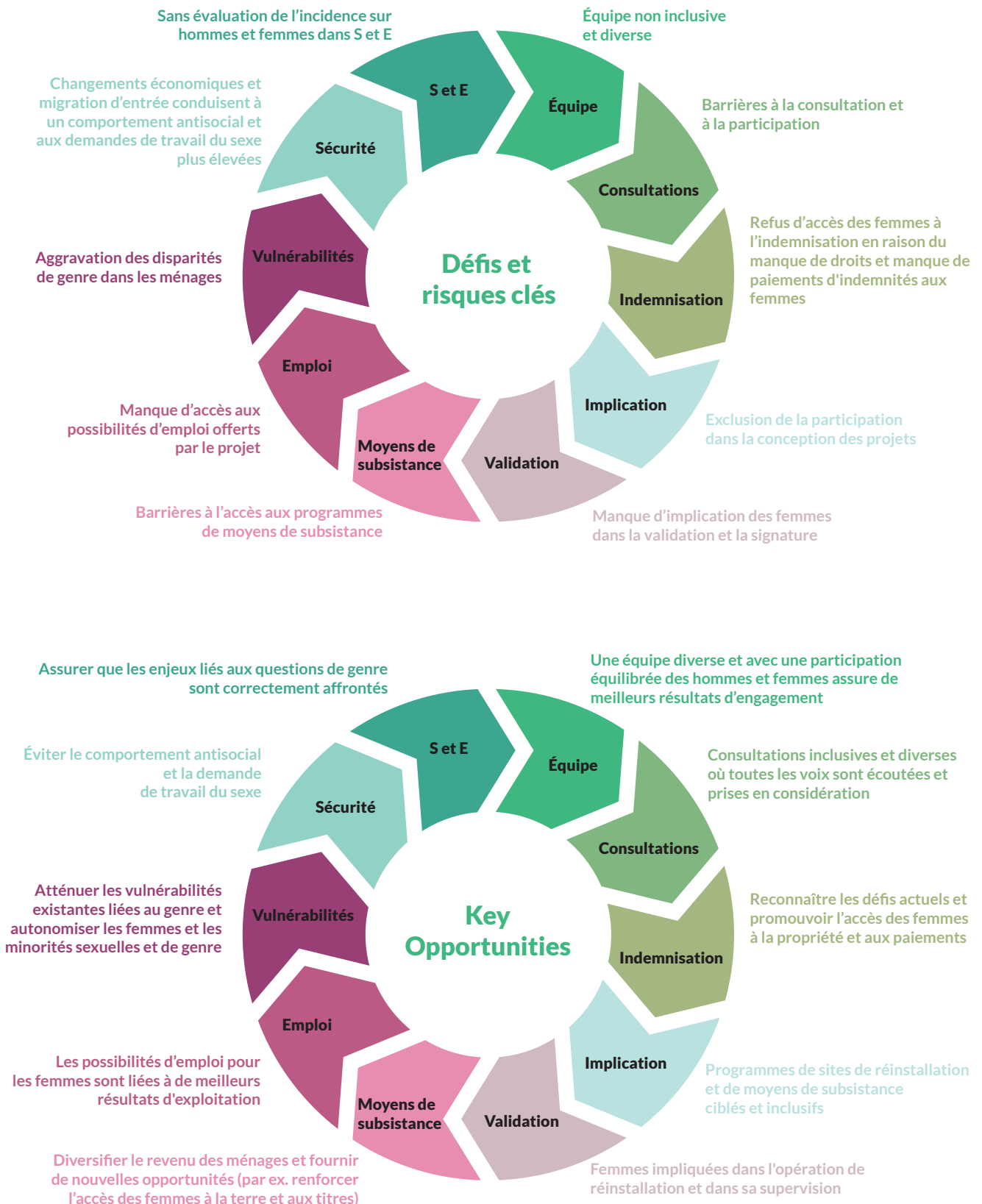
ICMM (Conseil international des mines et métaux) déclare qu'il est nécessaire que les compagnies minières reconnaissent activement les droits des femmes à la propriété et aux ressources, qu'elles incluent des femmes en tant que parties prenantes dans les processus d'acquisition des terres, réinstallation et consultation, et qu'elles construisent un accès inclusif aux possibilités d'emploi et aux occasions économiques.

ACPE (Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs) a publié Diversité et inclusion des genres : un guide pour les explorateurs, pour que les explorateurs comprennent les enjeux de mettre en oeuvre des efforts liés au genre, à la diversité et à l'inclusion.

Enjeux, défis, risques et opportunités clés

Les projets qui supposent un déplacement économique et/ou physique sont souvent une expérience traumatisante pour ceux qui sont affectés, en particulier des groupes vulnérables comme les femmes et les groupes des minorités sexuelles et de genre. Donc, les projets sont confrontés à des enjeux, des défis et des risques liés aux questions de genre. Les figures ci-dessous synthétisent les principaux défis/risques

et les opportunités clés liés aux principales considérations sur l'accès à la terre et la réinstallation. Chacun des enjeux identifiés est décrit plus en détail ci-dessous, et ils sont aussi plus profondément discutés dans des éditions subséquentes de cette Série.



Équipe

La représentation des hommes et des femmes dans l'équipe de projet a une incidence directe sur les résultats de l'exécution du projet. Une équipe constituée seulement par des hommes augmente la probabilité d'avoir un processus qui ne tient pas compte de toutes les considérations de genre et ne conduira pas à un engagement optimisé complet avec les femmes dans la communauté affectée. Les femmes et les minorités sexuelles et de genre se sentent plus proches des membres du projet avec qui il est possible de s'identifier (par ex. les membres de l'équipe femmes peuvent comprendre mieux les femmes et créer une ambiance de confiance dans laquelle les femmes se sentent en sécurité pour exprimer leurs inquiétudes), et parfois c'est le cas dans certaines communautés où les hommes sont limités dans leur capacité de nouer un dialogue avec les femmes à cause des normes et des facteurs culturels. Il est aussi important d'avoir un spécialiste en genre qui apporte une perspective de genre à la totalité du projet. Le succès du projet en a besoin, puisque l'un des risques les plus grands dans les processus d'accès aux terres et de réinstallation est de ne pas s'occuper correctement des groupes vulnérables et, par conséquent, d'occasionner des dommages à la réputation du promoteur de projet.

Consultations

Les barrières à la consultation et à la participation surgissent lorsque les formats, les horaires, et les lieux n'envisagent pas la participation des femmes et des minorités sexuelles et de genre. Les considérations de genre impliquent tenir compte des caractéristiques et des besoins spécifiques (par ex. des horaires qui s'adaptent à la charge de travail domestique des femmes) ou consacrer un temps spécifique pour discuter avec des groupes séparément. Les groupes de discussion composés seulement par des femmes sont une méthode clé pour assurer que les femmes partagent leurs expériences et opinions. Dans quelques cas les personnes interrogées sont peu disposées à partager de l'information pertinente à cause d'une pression externe. Il y a des façons créatives pour contourner ces barrières, par exemple par des questions indirectes, des entrevues confidentielles ou des méthodes moins vocales, telles des cartes de couleurs pour classer les problèmes.

Les barrières à la participation peuvent surgir aussi pendant la collecte de données de référence. Habituellement ce sont les chefs de ménage hommes qui répondent et informent pendant la collecte de données de référence. Ceci peut causer des résultats sexistes qui n'incorporent pas les opinions, les inquiétudes et les besoins des femmes et des enfants. Une collecte de données de référence exhaustive et inclusive doit prendre en compte le genre dans la conception, la mise en oeuvre et l'analyse des enquêtes et d'autres méthodes de collecte de données.

Indemnisation

Refus d'accès des femmes à l'indemnisation en raison de, parmi autres :

- Le manque de droits à la terre et à la propriété qui pour les femmes peut entraîner le refus d'accès à l'indemnisation et aux programmes d'aide connexes, comme les projets de sensibilisation agricole. Dans plusieurs sociétés les femmes n'ont pas de droit légal à la propriété et à la terre, même si elles sont des usufruitières de propriété. Le paiement d'indemnités exclusivement à ceux qui possèdent un titre juridique est biaisé par le genre et empêche les femmes de recevoir des indemnités et d'autres bénéfices liés aux projet. Les bonnes pratiques générales demandent de reconnaître cette situation et de promouvoir les opportunités des femmes d'accéder à la propriété foncière et immobilière (par ex. validant des droits coutumiers aux titres juridiques).
- Processus de paiement d'indemnités qui ne tiennent pas compte des vulnérabilités liées aux genre. L'indemnité en espèces peut être défavorable pour les femmes et les familles, puisqu'en général elle est payée au chef de ménage homme, selon la loi ou les pratiques traditionnelles. Il faudrait que les projets évitent de payer des indemnités exclusivement au chef de ménage homme, puisque cela pourrait le conduire à dépenser l'argent liquide selon ses besoins et/ou éventuellement laisser les épouses et les enfants sans ressources. Souvent les femmes sont aussi bien placées pour apprécier

les besoins du ménage au moment de déterminer comment l'indemnité devrait être utilisée.

Si le paiement en espèces est inévitable, un remède est la signature conjointe du choix et des paiements d'indemnités aux maris et épouses, y compris la création d'un compte bancaire. Lorsqu'il y a des difficultés culturelles pour y arriver, le projet devrait essayer de trouver des mesures pour fournir une indemnité ou des aides spécifiques pour les femmes (par ex. explorer la possibilité de faire des paiements directs ou de donner des aides à la subsistance personnalisées directement aux femmes).

Date limite: considérations de genre

Malgré l'importance de la date limite pour contrôler l'afflux et gérer la spéculation, le projet devrait envisager une approche flexible pour la date limite pour s'assurer que les vulnérabilités des femmes ne se détériorent (par ex. une augmentation soudaine des divorces pourrait indiquer l'intention de priver les conjointes des bénéfices des indemnités).

Implication

Le manque d'engagement avec les femmes peut entraîner leur exclusion de la participation dans la conception du projet, y compris le choix du site de réinstallation, et la conception de solutions de réinstallation physique, ou des programmes d'appui pour les moyens de subsistance et les vulnérabilités. Ceci peut avoir pour résultat des plans de réinstallation qui ne prennent pas en considération les besoins des femmes et des familles (par ex. des toilettes dans/ou près de la maison, l'emplacement des points d'eau, éclairage public acceptable), entraînant des espaces publics et privés dangereux ou inappropriés pour les femmes et les familles. Les sites de réinstallation mal planifiés peuvent par mégarde provoquer la perturbation du tissu social, y compris les réseaux sociaux et les structures de soutien des femmes. Inversement, souvent les femmes ont des connaissances pratiques intimes des questions et besoins de la communauté et des ménages, et sont remarquablement bien placées pour contribuer au processus de conception avec des données précieuses.

Les programmes d'investissement pour les moyens de subsistance et la communauté conçus sans l'apport des femmes pourraient ne pas complètement répondre aux besoins et aspirations des femmes (par ex. soutien aux travaux et aux entreprises dirigés par des femmes, ou soutien à la santé sexuelle et reproductive). La participation des femmes dans la conception des programmes de moyens de subsistance est directement liée à la capacité des projets d'augmenter le taux de rendement des investissements de la communauté et contribue à obtenir la licence sociale d'opérer. Le manque de participation des femmes fait que les compagnies gaspillent de l'argent sur des programmes de moyens de subsistance qui ne fournissent pas des résultats avantageux. Voir le « Dossier de décision » pour l'intégration de la question de genre, section 4.

Validation et signature

La place culturelle de quelques conjointes, associée au manque d'accès à l'éducation, peut les exclure des décisions de réinstallation, comme les taux d'indemnisation, les sites de réinstallation et les types de logement. En même temps, souvent les femmes sont dans une meilleure position pour comprendre les besoins de leurs ménages. Les femmes devraient être impliquées dans tous les processus de validation et signature pour assurer une implication suffisante dans les choix de réinstallation appropriés.

Moyens de subsistance

Bien que les activités de subsistance des femmes soient des contributions importantes au bien-être des ménages, ces activités sont souvent informelles ou « cachées », y compris des entreprises informelles (par ex. vente en bord de route), le travail dans l'agriculture de subsistance, ou ramassage de bois de chauffage ou des produits forestiers. Si elles ne sont pas intégrées dans les programmes de moyens de subsistance, des vulnérabilités additionnelles pourraient se produire. La collection de données de référence ventilées par genre peut aider à identifier toutes les activités de subsistance, reconnaître l'action des femmes, et

mieux cibler les besoins des femmes dans les programmes de moyens de subsistance. Dans les cas où les femmes ne participent pas dans l'agriculture formelle ou dans d'autres secteurs clés, les programmes de moyens de subsistance peuvent être une opportunité pour diversifier le revenu des ménages et l'économie en général par ex. de petites start-ups ou des initiatives qui ajoutent de la valeur.

Emploi

Si les possibilités d'emploi générées par un projet n'envisagent pas une perspective de genre, les femmes pourraient être reléguées à la sphère domestique et elles dépendraient plus des versements de leurs maris. Ne pas offrir des possibilités d'emploi et de formation aux femmes réduit aussi les débouchés commerciaux pour le projet/la compagnie, puisque les ressources et talents de la moitié de la population restent inexploités et sous-utilisés.

Vulnérabilités

Le manque d'adhésion aux enjeux liés aux questions de genre peut aggraver les disparités de genre existantes dans les ménages et les questions y liées, y compris la violence conjugale (VC) sur les femmes, une baisse dans l'état nutritionnel des femmes, ou des augmentations des mariages d'enfants comme source de subsistance pour les ménages. La VC est plus fréquente s'il y a un changement dans la dynamique du pouvoir de la communauté parmi les nouveaux arrivants, les communautés d'accueil, et les travailleurs. La violence fondée sur le genre et la VC ont des effets nocifs graves sur la santé, comme des problèmes physiques et gynécologiques, toxicomanie, ou des problèmes de santé mentale. À long terme, ceci peut provoquer une morbidité et mortalité plus élevées parmi les femmes. Aborder les enjeux liés aux questions de genre peut atténuer les vulnérabilités existantes liées au genre.

Sécurité

Les incidences du projet, y compris les changements économiques et la migration d'entrée, peuvent provoquer une aggravation ou une augmentation des comportements antisociaux dans la communauté, comme la toxicomanie, l'alcoolisme, ou les jeux d'argent, ce qui entraîne un sentiment d'insécurité plus élevé et plus de VC, de violence fondée sur le genre, et d'autres formes de violence contre les femmes et les filles.

Les changements économiques et la migration d'entrée peuvent aussi conduire à une demande de travail du sexe plus élevée en raison des changements économiques et d'une main d'œuvre plus élevée dans la région. Les femmes de la communauté locale pourraient recourir au travail du sexe si les moyens de subsistance antérieurs ne sont plus disponibles. À son tour, ceci peut entraîner le risque des phénomènes de traite de personnes et maltraitance d'enfants.

Suivi et évaluation

Une approche au suivi et à l'évaluation (S et E) qui ne tient pas compte des genres ne sera pas capable de déterminer si le projet s'est occupé convenablement des vulnérabilités de genre. Le processus de S et E devrait envisager la participation active des femmes, assurant que leur apport soit pris en considération dans l'analyse de la situation, le suivi participatif, et les propositions pour des mesures correctives. Les indicateurs d'une bonne approche S et E doivent être ventilés pour suivre les enjeux liés aux questions de genre (par ex. rétablissement des moyens de subsistance des femmes, sûreté et sécurité, ou des cas potentiels de violence conjugale ou fondée sur le genre).

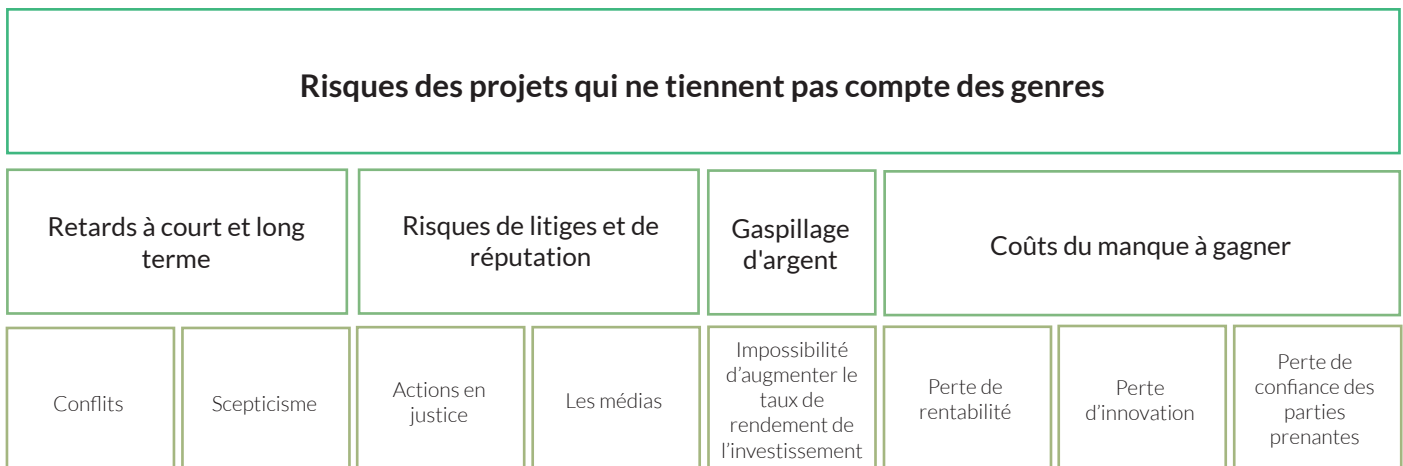
Le "Dossier de décision" pour l'intégration de la question de genre.

"Il n'y a pas seulement un besoin social évident de réduire l'écart entre les hommes et les femmes dans le secteur privé, mais aussi un fort dossier de décision pour le faire. Les solutions qui intègrent la dimension du genre peuvent fournir des bénéfices qui vont d'un meilleur vivier de talents jusqu'à un climat d'investissement positif qui crée des marchés pour tous."

Mary Porter Peschka, Directrice Services de conseil, Société financière internationale

Tenant compte des considérations mentionnées ci-dessus, l'intégration des questions de genre dans les processus d'accès aux terres et réinstallation est essentielle pour une évaluation, planification et mise en oeuvre réussie du projet, le maintien à long terme de la licence sociale d'opérer (LCO), et la réussite des affaires en général.

Le risque de mettre à exécution un projet qui ne tient pas compte des genres a plusieurs volets. La figure ci-dessous présente les risques d'entreprise pour les projets qui ne tiennent pas compte des genres. Ils seront discutés après.



- **Retards du projet.** Si les risques liés au genre ne sont pas évalués, il pourrait avoir des retards à court et à long terme dans la mise en oeuvre du projet à cause de la méfiance des parties prenantes, ce qui pourrait entraîner un héritage de scepticisme et des conflits. Un acteur important de l'industrie extractive, Rio Tinto, avertit que si les risques liés au genre ne sont pas convenablement gérés, ceci pourrait créer des conflits avec les communautés locales, entraînant des interruptions coûteuses aux opérations du projet.
- **Exposition aux litiges et risques de réputation.** Il y a des preuves documentées de projets de développement qui ont été confrontés à des actions en justice et à la pression médiatique à cause du manque d'évaluation, planification et suivi des risques liés au genre acceptables. Les litiges peuvent entraîner des dépenses supplémentaires pour la compagnie, et les risques de réputation peuvent avoir des conséquences négatives directes sur la valeur actionnaire et la perte de clientèle à cause des boycotts. Une mine à Papouasie-Nouvelle-Guinée a été obligée à dédommager un groupe de femmes et filles qui ont été violées par les agents de sécurité de la mine, et ces cas ont été documentés et dénoncés par une ONG de droits des personnes.
- **Gaspillage d'argent.** L'importance de la participation des femmes et des processus de consultation est indispensable pour obtenir un niveau de référence détaillé identifiant les risques du projet et pour développer des projets de réinstallation, rétablissement des moyens de subsistance et investissements de la communauté appropriés. Les femmes jouent un rôle crucial dans les domaines de la santé, l'éducation et la nutrition. La participation des femmes dans les processus de consultation et de prise de décisions est essentielle pour que le projet puisse augmenter le taux de rendement des investissements de développement communautaire. Le manque de consultation des femmes fait que les compagnies gaspillent de l'argent sur des programmes de moyens de subsistance et de développement communautaire qui ne fournissent pas des résultats avantageux.

- **Coûts du manque à gagner.** Une main-d'oeuvre de diverses identités de genre est associée à la rentabilité et l'innovation. La promotion de l'emploi des femmes conduit aussi à une valeur ajoutée pour les communautés et plus de confiance entre la compagnie et la communauté. Le "Programa Mujer" créé par Minera Escondida au Chili formait et employait des femmes, entraînant une meilleure productivité, une contribution sociale, et un rapport stable avec la communauté.

À ne pas oublier

- Si l'on adopte une approche qui ne tient pas compte des genres, le projet pourrait exacerber les inégalités et les vulnérabilités de genre existantes, ce qui pourrait entraîner des dommages collatéraux psychosociaux. Le projet pourrait aussi déclencher la méfiance et l'agitation dans la communauté, entraînant éventuellement des risques financiers et de réputation pour la compagnie. Si le potentiel et la contribution des femmes ne sont pas exploités, les projets d'accès aux terres et de réinstallation seront mal conçus et auront des résultats sous-optimaux.
- Une approche tenant compte des questions de genre renforce les rapports entre le promoteur et la communauté, suit les lignes directrices du cadre réglementaire pour la promotion de l'autonomisation des femmes, s'occupe mieux des risques totales du projet, et donne des bénéfices maximaux provenant d'une communauté et d'une main-d'oeuvre innovatrice et talentueuse.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur ce recueil ou sur tout autre sujet lié à l'accès à la terre et à la réinstallation, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : info@steynreddy.com.

Visitez le site www.steynreddy.com pour en savoir plus sur SRA et accéder à notre leadership éclairé.

Suivez SRA sur [LinkedIn](#) es our vous tenir au courant de nos dernières réflexions et autres nouvelles.

Chapitre 2: Perspectives de genre dans la planification et préparation des projets



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Perspectives de genre dans la planification et préparation des projets

La planification et la préparation sont les pierres angulaires pour des projets réussis. Le but du numéro 2 de cette Série d'orientation et perspectives est de préparer le terrain pour l'intégration complète du genre dans la planification des projets d'accès aux terres et réinstallation dès le début. La Série d'orientation et perspectives subséquente donnera plus de détails sur les questions discutées.

L'illustration ci-dessous résume les éléments essentiels à être envisagés pour l'intégration des questions de genre dans la planification et préparation des projets.

Perspectives de genre dans la planification et la préparation	Conception du projet	Consultations à la communauté.
	Incidences préliminaires des projets	Identification initiale des risques/incidences liés au genre et des parties prenantes.
	Mesures d'atténuation préliminaires des projets	Identification initiale des mesures d'atténuation.
	Équipe du projet	Facilitatrices et spécialistes en genre.
	Référentiels des projets	Examen des questions liées au genre.
	Cadre de politiques des projets	Objectifs explicitement liés au genre.
	Plans de gestion des projets	Intégration des questions de genre dans les plans de gestion.
	Plan de travail et calendrier des projets	Horaires tenant compte des questions de genre.
	Budget du projet	Budgétisation répondant aux besoins spécifiques des hommes et des femmes.

Prise en considération des questions de genre dans la conception du projet

La consultation sur la conception du projet avec les communautés potentiellement affectées, et la conception préliminaire des programmes de réinstallation et d'aide à la subsistance liés au projet est essentielle pour assurer le développement de projets et de mesures d'atténuation durables et rentables. Engager les communautés dès le début de la conception du projet, en particulier sur l'utilisation des terres et les priorités de la communauté, peut façonner les efforts pour éviter et minimiser l'impact du déplacement. De même, impliquer les communautés dès le début de la conception des options de réinstallation et de moyens de subsistance est essentiel pour développer des programmes durables qui sont conçus convenablement, qui s'occupent des impacts et qui répondent aux besoins réels.

Puisque les femmes constitueront environ la moitié des communautés affectées par le projet dans la plupart des cas, il est essentiel d'assurer leur participation dans les consultations pour la conception du projet. Les femmes sont bien placées pour parler de leurs propres besoins et des besoins de leurs familles, leurs enfants et d'autres personnes vulnérables (par ex. les personnes âgées). Les représentants des femmes peuvent aussi assurer que les activités de subsistance traditionnelles des femmes sont prises en considération.

Les projets qui ne consultent qu'avec des représentants hommes peuvent entraîner la considération d'options de conception qui ne s'occupent pas des besoins des femmes et des enfants.

Identification préliminaire des incidences et des risques liés au genre provoqués par le projet

La phase de préparation et planification du projet devrait analyser les incidences, risques et opportunités potentiels qui pourraient surgir à cause de la mise en oeuvre du projet. En plus des évaluations des risques et des opportunités, la Matrice des Impacts et des Mesures (connue aussi comme une Matrice des droits) est un outil efficace à être développé dans le début de la phase de planification. Cette matrice devrait identifier les incidences/risques potentiels liés au genre, les parties prenantes affectées, et les mesures d'atténuation ou compensation possibles qui peuvent s'occuper de chaque incidence identifiée.

Exemples de risques/incidences liés au genre

Les exemples des incidences/risques liés au genre qui pourraient être identifiés dans l'étape préliminaire du projet concernent le suivant :

- **Droits de la personne :** L'afflux de travailleurs à une zone reculée déclenche la violence fondée sur le genre.
- **Participation:** les formats, les horaires, et les lieux n'envisagent pas la participation des femmes et des minorités sexuelles et de genre (par ex. les horaires ne s'adaptent pas à la charge de travail domestique des femmes ou à la charge de travail de la garde des enfants).
- **Conception du projet:** options de conception du projet pour les programmes de déplacement économique/physique ou de rétablissement des moyens de subsistance qui n'incluent pas les préférences et les besoins déclarés par les femmes, comme la priorisation des centres de santé et des écoles ou la priorisation de la formation dans des activités génératrices de revenus pour les femmes.
- **Droits fonciers:** perte d'accès à la terre pour les femmes à cause du manque de droits fonciers.
- **Safety and security:** agents de sécurité du projet ou personnel de patrouille qui harcèlent les femmes et les filles dans les communautés voisines.

Identification préliminaire des mesures d'atténuation

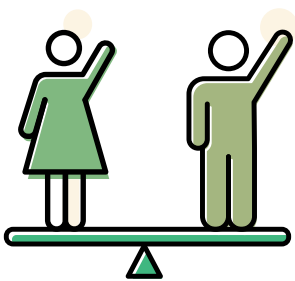
Les femmes et les minorités sexuelles et de genre subissent des vulnérabilités préexistantes. Une fois que le projet a identifié les risques/incidences préliminaires, les mesures d'atténuation seront décidées pour éviter d'aggraver les vulnérabilités de ces groupes, s'occupant idéalement des désavantages, pour les placer dans une meilleure position et les faire plus résistants à la discrimination de la communauté.

Exemples de mesures d'atténuation liées au genre

Les exemples des mesures d'atténuation liées au genre qui pourraient être identifiées dans l'étape préliminaire du projet incluent de manière non exhaustive :

- **Droits de la personne:** situer les camps d'hébergement des travailleurs loin des communautés locales pour éviter une interaction inutile.
- **Participation:** engager un dialogue avec les organisations des femmes/des leaders du coin pour créer un environnement qui conduit à la participation des femmes (temps, emplacement etc.).
- **Conception du projet:** effectuer des consultations avec les femmes sur les options de conception du projet et des programmes de rétablissement des moyens de subsistance.
- **Droits fonciers:** promouvoir les perspectives des femmes pour accéder à la propriété foncière ou la formaliser (par ex. valider les droits coutumiers aux titres juridiques).
- **Sûreté et sécurité:** former agents de sécurité du projet ou personnel de patrouille sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH), coopérer avec membres de la communauté (femmes) pour établir des communications ouvertes et transparentes et divulguer le Mécanisme de redressement des griefs (MRG) par personnel qualifié en questions de genre.

Composition et structure de l'équipe du projet



Les projets habituellement ont besoin de postes traditionnellement occupés par des hommes (par ex. ingénieurs, architectes, agronomes, géologues ou chefs de projet). En plus, une grande partie du temps le travail exige des visites ou des séjours à long terme dans des zones reculées. Traditionnellement, ces deux aspects entraînent moins de femmes dans la main d'oeuvre du projet.

Pour assurer une participation équilibrée des hommes et des femmes, les compagnies doivent mettre en place des politiques de recrutement qui encouragent les candidatures des femmes et des personnes de divers genres, ainsi que des mesures de sécurité sur le terrain pour que ces groupes ne se sentent pas en danger (par ex. codes de conduite des entrepreneurs ou des mécanismes pour dénoncer la violence fondée sur le genre).

Une équipe de diverses identités de genre est essentielle pour assurer que les préjugés sexistes ne soient pas perpétués. Les enjeux spécifiques au genre peuvent être mieux identifiés et abordés avec une équipe qui a une participation équilibrée des hommes et des femmes. La diversité de genres fournit des perspectives plus vastes et une meilleure performance en ce qui concerne la mise en question des stéréotypes de genre. Dans les projets d'accès aux terres et réinstallation, une équipe de diverses

identités de genre est essentielle pour assurer un processus de participation significatif. Les femmes et les minorités sexuelles et de genre se sentent plus proches des membres du projet avec qui il est possible de s'identifier. Quelques projets créent de petits groupes de réflexion pour des femmes et des minorités sexuelles et de genre puisque ces groupes se sentent plus confortables et sous moins de pression pour partager des questions délicates (par ex. VC, harcèlement, ou accès à la terre/droits fonciers).

Perspective qui tient compte de la différence entre les hommes et les femmes et processus d'analyse comparative

Avant de commencer à planifier, il est bon de conduire une analyse comparative sur les leçons retenues d'autres projets ou des problèmes hérités des phases/activités antérieures potentiels dans le même projet. Ce processus devrait adopter une approche qui tient compte des questions de genre, reproduit les aspects liés au genre et évalue la performance du projet spécifique au genre ainsi que les points à retenir et les besoins critiques.

Il est essentiel d'identifier si les interventions précédentes sur l'accès aux terres et la réinstallation ont eu un effet négatif sur les droits des femmes, leurs moyens de subsistance, leur situation socio-économique, leur condition sociale, ou une discrimination sexuelle exacerbée ou violence fondée sur le genre/VC. Les processus de suivi et évaluation qui comparent les vulnérabilités préexistantes avec les dynamiques du genre réelles sont fondamentaux pour comprendre les changements potentiels. Le processus d'examen peut aussi identifier le besoin de mesures qui tiennent compte des questions de genre rétroactives pour remédier aux insuffisances.

Création d'objectifs liés au genre dans l'ensemble du cadre de politiques.

Les objectifs et les principes directeurs généraux et explicites devraient prendre en considération les femmes et les minorités sexuelles ou de genre. Le projet devrait chercher d'éviter de consolider les stéréotypes de genre au sein des communautés et, lorsque cela est possible, d'inverser la tendance et contribuer à l'autonomisation de ces groupes.

Le projet devrait assurer que les entrepreneurs, les ONG, ou les organisations engagées pour aider à mettre en oeuvre la réinstallation soient d'accord avec les objectifs liés au genre informés dans l'ensemble du cadre de politiques. Cet examen devrait assurer que les contrats incluent des sauvegardes du genre fondamentales ou qu'il y ait des spécialistes de femmes ou de questions de genre dans l'équipe de l'entrepreneur.

Intégration des questions de genre dans les plans de gestion

Selon les composants du projet et du type de déplacement provoqué par l'accès aux terres, le projet aura besoin de préparer des types différents de plans de gestion. Par exemple, un Plan d'action de réinstallation (PAR) sera préparé s'il y a un déplacement physique et économique, et s'il y a seulement un déplacement économique, on préparera un Plan de restauration des moyens de subsistance (PRMS). Les deux plans devraient être développés au début du cycle de planification de la totalité du projet (idéalement, pendant la phase de faisabilité). Les aspects liés au genre devraient s'infiltrer dans tous les plans de gestion pour assurer le succès du projet. Ceci implique d'adopter une approche de perspective de genre dans toutes les étapes des plans de gestion, du début au suivi et évaluation de la mise en oeuvre.

En dehors du PAR/PRNS, tous les autres plans de gestion liés à l'accès aux terres et à la réinstallation devraient aussi prendre en considération les implications et vulnérabilités de genre potentielles, par exemple :

- Plan d'engagement des parties prenantes.
- Plan de gestion de l'afflux et de la spéculation.
- Plan de collecte de données de référence.

Plan de travail et calendriers qui tiennent compte des questions de genre

La mise en oeuvre de l'accès aux terres et de la réinstallation devrait suivre un plan de travail et un calendrier détaillés, conformément au calendrier total du projet. Il faudrait incorporer des considérations de genre lorsque les calendriers du projet sont fixés.



- L'ordonnement des activités d'engagement de la communauté devrait prendre en considération la participation des femmes et des minorités sexuelles et de genre. Les considérations de genre impliquent fixer des heures de réunion appropriées aux besoins de ces groupes (par ex. des horaires qui s'adaptent à la charge de travail domestique des femmes) ou consacrer un temps spécifique pour discuter avec ces groupes séparément. Les processus de consultation reproduisent la dynamique sociale, et, dans la plupart des cas, les participants hommes dominent les discussions, tandis que les femmes sont souvent négligées dans leurs interventions ou se sentent mal préparées pour parler.
- Lorsqu'on attribue le temps, les questions liées à la transition vers un nouveau site de réinstallation doivent être prises en considération. La période de transition entre le moment où l'on laisse l'ancienne maison et la réinstallation dans la nouvelle maison est cruciale pour le bien-être des personnes. Il faudrait consacrer assez de temps, spécialement pour les ménages âgés ou dirigés par une femme.

Réflexion initiale sur une budgétisation répondant aux besoins spécifiques des hommes et des femmes

L'un des aspects essentiels qui devrait être envisagé par les chefs de projet dès le début de la planification du projet est la rédaction d'un budget réaliste. Un projet qui répond aux besoins spécifiques des hommes et des femmes devrait allouer des ressources financières pour s'occuper des enjeux liés au genre tout au long du projet. Le projet devrait effectuer des estimations des coûts/budgets tenant compte de ce qui suit.

Prise en compte des questions de genre dans les coûts et le processus budgétaire



Comités de sensibilisation à l'égalité des sexes, stratégies de communication et formations
Par ex. formations sur la sensibilisation à l'égalité des sexes et violence fondée sur le genre/VC pour le personnel de projet (y compris employés et entrepreneurs) et membres de la communauté.



Embauche des spécialistes en violence fondée sur le genre dans les projets à haut risque de violence fondée sur le genre ou travail avec des organisations externes d'experts en violence fondée sur le genre.



Prévention, dénonciation et réponse de la violence fondée sur le genre/VC. Le projet devrait contacter des agences locales pour fournir des services aux personnes survivant e s/victimes. Si le gouvernement/cadre institutionnel ne prévoit pas ce service, le projet devrait envisager d'affecter des fonds pour assurer une capacité locale pour répondre à la violence fondée sur le genre/VC.



Consultations tenant compte des questions de genre et réunions de collecte de données avec les parties prenantes Par ex. entretiens individuelles, calendrier saisonnier participatif, discussions des groupes de consultation formés par des femmes, etc.



Aides et programmes de rétablissement des moyens de subsistance/revenus pour les femmes et les enfants
Par ex. formation dans culture financière, programmes agricoles, formation pour commercialiser des objets artisanaux de façon rentable etc.



Choix du site, conception de logement, accès aux services et/ou possession de terres/logement tenant compte des questions de genre. Par ex. s'assurer qu'il y ait en place des mesures sûres (par ex. éclairage public acceptable, toilettes/installations sanitaires dans les maisons etc.)



Initiatives d'investissement de la communauté liées au genre Par ex. investissement pour le développement de programmes STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) pour les filles à l'école, construction d'un centre de santé reproductive et sexuelle.

Les chefs de projet devraient maximiser l'emploi des budgets sociaux par la triangulation de programmes, ressources, et budgets pour choisir les meilleures options. L'essentiel, c'est que bien que s'occuper des questions de genre demande des investissements, les avantages financiers qui en résultent sont beaucoup plus importantes que les risques potentiels de ne pas gérer les coûts liés aux questions de genre (voir Série d'Orientation et perspectives sur le genre 1).

À ne pas oublier

- Les aspects liés au genre devraient être inclus dès le début du projet et devraient s'infiltrer dans la planification et préparation du projet.
- Un engagement satisfaisant avec les femmes est essentiel pour informer la conception du projet, notamment les efforts pour évitement et atténuation, et le développement de programmes de réinstallation et moyens de subsistance.
- L'équipe du projet doit avoir une participation équilibrée des hommes et des femmes et inclure des facilitatrices.
- L'analyse comparative avec d'autres projets ou avec des problèmes hérités potentiels doit adopter une approche tenant compte des questions de genre pour évaluer les leçons liées au genre.
- Le cadre de politiques doit intégrer des objectifs et des principes spécifiques au genre.
- Les plans de travail et les calendriers du projet doivent incorporer des considérations de genre (par ex. consultations, questions liées à la transition).
- La réflexion initiale sur le processus budgétaire et les estimations des coûts implique l'affectation de ressources pour des mesures tenant compte des questions de genre.
- L'équipe du projet devrait entreprendre une évaluation préliminaire des incidences, risques et opportunités liés au genre provoqués par le projet.

Chapitre 3: Genre et engagement des parties prenantes



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Genre et engagement des parties prenantes

L'engagement des parties prenantes dans les projets d'accès aux terres et réinstallation n'est plus une possibilité mais une obligation pour le succès du projet. Les projets devraient suivre un processus continu de communication bidirectionnelle avec les parties prenantes tout au long du cycle de la vie du projet. Le développement de la confiance est un ingrédient essentiel pour un processus d'engagement des parties prenantes sérieux. La Série d'orientation et perspectives 3 se focalise sur l'importance d'incorporer les aspects liés au genre dans les processus d'engagement des parties prenantes pour développer la confiance entre toutes les parties prenantes, assurer que le projet comprend les besoins des différentes populations affectées par le projet (dorénavant les PAP), et avoir en place des accords pour s'occuper des incidences d'une façon juste et équitable.

Approche de l'identification et l'analyse des parties prenantes avec une perspective de genre

Le premier pas dans le processus d'engagement des parties prenantes est l'identification des parties prenantes. Si ce pas est ignoré, on aura un engagement insuffisamment ciblé. Une fois que les parties prenantes ont été identifiées, le projet devrait les classer selon leurs intérêts, influence et incidence potentiels sur/par le projet.

Un processus d'approche de l'identification et l'analyse des parties prenantes avec une perspective de genre implique tenir en compte une large gamme de parties prenantes. Le projet devrait identifier les parties prenantes potentiellement affectées par les incidences liées au genre et s'évertuer à intégrer les alliés de la communauté/informateurs clés pour aider le projet à comprendre les dynamiques du genre de la communauté et les risques. Le projet doit prêter une attention spéciale à la violence fondée sur le genre, puisqu'une mauvaise gestion du projet peut aggraver ces dynamiques dangereuses.

Les deux groupes potentiellement affectés (par ex. ménages dirigés par une femme) et les personnes ou groupes d'informateurs clés (par ex. associations des femmes) peuvent être convenablement consultés et ciblés, demandés sur de l'information de référence, impliqués dans la conception du projet et la prise de décisions, participer dans la mise en œuvre, suivi et évaluation, et des accords de partenariat potentiels.

Le tableau ci-dessous associe les catégories d'incidence préliminaires identifiées au début du projet aux personnes potentiellement affectées et aux personnes/organisations à être contactées pour obtenir de l'information concernant les incidences potentielles. À noter : Les catégories d'incidence cidessous affectent les hommes et les femmes. Cependant, ce tableau se focalise sur les effets de ces incidences sur les femmes et les minorités sexuelles et de genre. Le tableau ci-dessous n'est pas destiné à être une liste exhaustive de toutes les incidences et parties prenantes associées mais un exemple illustratif.

Relation entre les incidences/risques liés au genre et l'identification des parties prenantes

Incidences/Risques	Parties prenantes	
Catégorie d'incidence	Partie prenante la plus potentiellement affectée/vulnérable	Acteur/partenaire informateur clé potentiel
<p>Moyens de subsistance La perte de sources de subsistance à cause des restrictions à l'accès/utilisation/propriété des terres, forêts, sources d'eau s'aggrave pour les femmes puisque ce sont elles qui souvent subviennent aux besoins de la famille en ce qui concerne le combustible, la nourriture ou l'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Femmes adultes et âgées. Filles dans des ménages des veufs qui ont assumé le rôle de soutien de famille/aidante principale. 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes affectés. Associations des femmes pour l'accès aux terres et la propriété.
<p>Revenus Perte de sources de revenu liée à l'emploi dans le secteur informel et basé sur la nature.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Femmes adultes et âgées. Filles dans des ménages des veufs qui ont assumé le rôle de soutien de famille/aidante principale. 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes affectés. D'autres associations (par ex. des organisations des commerçants).
<p>Profil sanitaire La déstructuration sociale et économique et/ou la perte d'établissements sanitaires peut aggraver la santé mentale, le profil nutritionnel, la perte d'accès à une planification familiale sûre, et des taux de morbidité et mortalité qui sont plus élevés parmi les femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les femmes et filles. 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes affectés. Associations de femmes/spécialistes de la santé des femmes. Organisations ou ONG de femmes.
<p>Possibilités d'éducation La déstructuration économique et/ou la perte d'établissements scolaires peut augmenter l'abandon scolaire des filles, contribuant à l'analphabétisme des femmes et au manque de possibilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Surtout les filles mais aussi les femmes et les personnes âgées. 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes affectés. Associations de femmes/spécialistes dans le domaine de l'éducation. Organisations ou ONG de femmes.
<p>Exploitation et atteintes sexuelles (EAS) Abus de position, rapport de force inégal, ou abus de confiance pour des fins sexuelles aggravés à cause d'une augmentation de l'alcoolisme et de la prostitution à cause des changements socio-économiques, déplacement économique/physique, afflux de travailleurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Femmes et fillies. Minorités de genre/sexuelles. Travailleurs/travailleuses domestiques. Femmes autochtones. Conjoints polygames. Femmes divorcées/veuves. Travailleurs/travailleuses du sexe. 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes affectés. Défenseurs des enfants. Organisations ou ONG de femmes/enfants. Leaders des femmes. Departements/bureaux institutionnels de violence fondée sur le genre.
<p>Harcèlement sexuel au travail Abus de pouvoir en raison du sexe d'un ou plus des membres du personnel vis à vis une personne ou plus, créant un environnement hostile dans les postes liés au projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Femmes et filles. Minorités de genre/sexuelles. Travailleuses domestiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes affectés. Syndicats des femmes. Organisations ou ONG de femmes/enfants. Département de ressources de femmes/enfants.

<p>Traite des êtres humains</p> <p>Utilisation de moyens, comme la force, le fraude, ou la contrainte pour obtenir du travail ou du rapport sexuel rémunéré de la victime, plus présent dans les zones de construction avec un afflux de main d'oeuvre masculine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Femmes et filles pauvres sans soutien social. ● Travailleuses domestiques. ● Migrantes. ● Travailleurs/travailleuses du sexe. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Groupes affectés. ● Défenseurs des enfants. ● Organisations ou ONG de femmes/enfants. ● Lesders des femmes. ● Départements/bureaux institutionnels de violence fondée sur le genre.
<p>Changement social</p> <p>L'incapacité d'accomplir le rôle traditionnel de soutien de famille/aidante du ménage à cause de la perte de ressources naturelles peut laisser les femmes dans une situation de manque d'amour-propre et de confiance en soi et d'isolement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Femmes adultes et âgées. ● Filles dans des ménages des veufs qui ont assumé le rôle de soutien de famille/aidante principale. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Groupes affectés. ● Associations des femmes pour l'accès aux terres et la propriété. ● Défenseurs des femmes. ● Organisations ou ONG de femmes/enfants. ● Leaders des femmes.
<p>Cohésion communautaire et structures de soutien</p> <p>La perte de filets de sécurité et de l'assistance informels à cause du déplacement physique affecte plus les femmes et les minorités sexuelles et de genre que les hommes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Toutes les femmes el fillies. ● Minorités sexuelles et de genre. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Groupes affectés. ● Défenseurs des femmes. ● Organisations ou ONG de femmes/enfants/diversité de genres. ● Leaders des femmes ou.
<p>Mobilité et sentiment de sécurité</p> <p>Les développements de projets peuvent impliquer des changements aux alentours et même des déménagements. L'incertitude ou les taux de criminalité plus élevés empêchent les femmes et les minorités de genre ou sexuelle de se déplacer librement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Toutes les femmes el fillies. ● Minorités sexuelles et de genre. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Groupes affectés. ● Défenseurs des femmes. ● Organisations ou ONG de femmes/enfants/diversité de genres. ● Leaders des femmes ou des personnes intersexe/transgenre.

Équipe d'engagement avec une participation équilibrée des hommes et des femmes

La représentation des hommes et des femmes dans l'équipe de projet est directement liée à la capacité du projet de gérer les risques avec succès. Une équipe avec une participation équilibrée des hommes et des femmes a plus de chances d'avoir un engagement plus significatif avec les femmes, les minorités sexuelles ou de genre et d'identifier les risques liés au genre et les mesures d'atténuation spécifiques au genre. Une équipe de réinstallation constituée uniquement par des hommes augmente les probabilités d'avoir une approche sexiste et de ne pas collaborer convenablement avec les femmes.

L'équipe avec une participation équilibrée des hommes et des femmes devrait s'occuper des risques/incidences du projet liés au genre, en particulier la participation et l'engagement de la communauté. Les équipes de relation avec la communauté, les équipes d'enquêtes sur les ménages, ou les relais communautaires devraient avoir des facilitatrices expérimentées et qualifiées dans leurs équipes.

Les membres de l'équipe femmes peuvent mieux parler aux femmes et créer une ambiance de confiance dans laquelle les femmes se sentent en sécurité pour contribuer dans les discussions du projet et exprimer leurs inquiétudes.

Les groupes de réflexion formels ou informels ou les discussions pour les femmes sont aussi essentiels pour assurer que les femmes partagent leurs opinions sur des questions délicates, comme la violence fondée sur le genre.

S'il s'agit d'un projet avec un risque de violence fondée sur le sexe considérablement élevé, le projet devrait envisager d'avoir un spécialiste en la matière dans l'équipe d'accès aux terres et réinstallation pour assurer qu'il y ait en place des mécanismes de prévention et d'alerte dans les cas de violence fondée sur le sexe.

Le projet pourrait aussi collaborer avec des organisations spécialisées ou des institutions gouvernementales pour coordonner leurs actions et intégrer les mécanismes anti violence fondée sur le genre tout au long du projet, en particulier dans la prévention.

Le genre est une perspective transversale qui touche pratiquement tous les domaines du projet, et bien qu'il soit nécessaire d'avoir du personnel très spécialisé dans les questions de genre pour s'en occuper directement, tous les membres de l'équipe du projet devraient être formés sur la sensibilisation à l'égalité des sexes et la violence fondée sur le genre.

Les projets à haut risque de violence fondée sur le genre découlent d'une combinaison de conditions antérieures au projet et d'incidences déclenchées par le projet. Exemples :

Conditions antérieures au projet :

- Haut niveaux de violence fondée sur le genre antérieurs au projet.
- Dépendance du secteur informel.
- Manque de droits (par ex. concernant la propriété, la gestion des revenus ou le divorce).
- Pratiques et traditions sociales discriminatoires.

Incidences déclenchées par le projet :

- Changements socio-économiques.
- Changements dans la dynamique du pouvoir.
- Afflux et migration d'entrée, en particulier afflux de main d'oeuvre masculine.
- Perte d'accès aux moyens de subsistance et aux services essentiels.

Formation sur la sensibilisation à l'égalité de genres pour le personnel du projet

La formation devrait comprendre, au minimum :

- Concepts de genre fondamentaux, y compris violence fondée sur le genre.
- Aspects potentiels du projet.
- Rôles et responsabilités des membres du projet.
- Signalement interne et mécanismes d'orientation pour les personnes responsables de la coordination des questions d'égalité femmes-hommes.

La formation devrait envisager que plusieurs employés ou entrepreneurs sont hésitants ou réticents à aborder des questions comme la violence fondée sur genre/ la violence sexuelle ou l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre. Même si la formation peut augmenter la compréhension du personnel des aspects liés au genre, elle devrait aussi se focaliser sur les détails pratiques en particulier le besoin de signaler/communiquer les situations liées au genre aux relais chargés des questions de genre.

Divulgence de l'information, consultation et participation

Le processus de participation et consultation devrait intégrer les opinions représentatives des différents membres de la communauté. Le projet devrait assurer que les parties prenantes ont un espace sûr pour exprimer leurs inquiétudes, besoins, et priorités (par ex. l'emploi de méthodes moins vocales, telles des cartes de couleurs qui peuvent être très utiles pour les femmes qui sont peu disposées à dire ce qu'elles pensent publiquement).



Ne pas assurer la diversité de genres et l'inclusion dans un processus participatif est une opportunité manquée, puisque les résultats de l'engagement omettront une partie de la réalité vécue par les femmes et les minorités de genre et sexuelles, et le projet sera basé sur des fondements de référence biaisés par le genre. De même, la divulgation de l'information du projet devrait tenir compte des genres pour assurer que toutes les parties prenantes sont au courant des activités du projet.

La divulgation, la consultation et la participation devraient envisager ce qui suit :

Collecte de données de référence

Les enquêtes socio-économiques devraient recueillir des données ventilées par sexe sur les **voies de communication** avec l'équipe du projet préférées des parties prenantes. Quelques personnes vulnérables dans les communautés pourraient préférer de parler avec un représentant du projet plutôt qu'avec le leader de la communauté pour avoir plus de confidentialité et de réconfort.

Considérations de genre dans la divulgation des projets

Les femmes, en particulier les femmes âgées, ont souvent des niveaux d'éducation et d'alphabétisation plus bas. La divulgation de l'information doit assurer **que la communication atteint efficacement tous les membres de la communauté**, ce qui implique l'utilisation des moyens nécessaires pour atteindre tous les segments de la population.

Formation dans le renforcement des capacités

L'information est la pierre angulaire de la participation. Le projet devrait envisager d'assurer une **formation dans le renforcement des capacités des groupes vulnérables analphabètes et mal instruits** (par ex. chefs de ménage femmes) pour assurer que toutes les parties prenantes expriment leurs inquiétudes.

Intégration des questions de genre

DIVULGATION, CONSULTATION ET PARTICIPATION

Processus justes, équilibrés et inclusifs



Lieux de réunion accessibles

Les réunions devraient se tenir dans des endroits **accessibles à tous les membres de la communauté**. Les femmes ont moins de mobilité que les hommes à cause de plusieurs raisons, comme la sûreté et la sécurité. Elles devraient être organisées dans des zones publiques à accès facile et en toute sécurité, évitant les sites qui exigent de voyager loin (par ex. traverser une longue distance peut impliquer prendre du transport public dangereux). Le projet peut aussi aider les femmes avec des garderies sur place pendant la durée de la réunion. Le projet devrait aussi envisager de parler avec les leaders ou les organisations des femmes, puisqu'elles sont bien placées pour proposer des sites disponibles et appropriés.

Calendriers accessibles

Une fois que les sites sont choisis, l'équipe du projet devrait évaluer les **meilleurs créneaux de temps pour assurer une participation nombreuse et diverse**. Les réunions devraient être tenues à la convenance des femmes et d'autres groupes vulnérables pour assurer une assistance maximale. En général les femmes sont responsables des soins du ménage et de la garde d'enfants, donc la réunion devrait être intentionnellement tenue aux horaires dans lesquels elles peuvent assister.

Gender and community participation.

Participation and consultation mechanisms should aim to avoid all-male meetings. The project should consider the following:

- Établir un **pourcentage minimum** (40-50%) de femmes participant aux activités de consultation et participation. Avoir un quota de genre qui garantit que le projet n'oublie pas la moitié des intérêts de la population.
- Assurer que les **représentants institutionnels/politiques** des femmes au niveau régional, du district et local fassent partie des discussions (par ex. syndicats des femmes) puisque leur savoir-faire peut être informatif et utile pour des partenariats futurs possibles.

Forums appropriés

L'équipe du projet devrait établir des réunions ou des processus d'engagements séparés quand la dynamique de genre locale empêche quelques parties prenantes d'exprimer leurs inquiétudes. Les projets devraient prendre en considération que les individus pourraient ne pas partager leur orientation sexuelle ou leur identité de genre par peur de représailles. Par conséquent, la confidentialité devrait être garantie.

Monitoring & Evaluation

Le processus de S et E devrait envisager **la participation active des femmes**, assurant que leur apport soit pris en considération dans l'analyse de la situation, le suivi participatif, et les propositions pour des mesures correctives. Les indicateurs d'une bonne approche S et E doivent être ventilés pour suivre les enjeux liés aux questions de genre (par ex. rétablissement des moyens de subsistance des femmes).

Participation active tout au long du projet

Pour assurer que le processus d'engagement des parties prenantes soit inclusif, le projet devrait faire participer **les femmes dans le processus de consultation** dès le début, en particulier dans les options de conception du projet et dans le développement de mesures d'atténuation pour les incidences du projet identifiées.

Engagement significatif et de confiance avec les victimes de violence fondée sur le genre

Les victimes de violence fondée sur le genre **ne devraient jamais être demandées directement sur leurs expériences personnelles de violence fondée sur le genre**. En évaluant les questions accessoires, comme la sécurité communautaire, les niveaux de bien-être, ou les rapports de santé, les membres du projet qui sont des experts dans les sujets de genre peuvent déterminer si le projet fait face à un cas de violence fondée sur le genre. Les enquêtes socio-économiques et les recensements, les discussions des groupes de consultation, ou les entrevues d'information fondamentale pourraient faire que les personnes partagent leurs expériences. Dans ce cas, l'équipe du projet s'occupera de la question avec délicatesse et fera un rapport de l'information au projet.

Processus de consultation informatif

Pendant le processus de consultation, le projet devrait informer les parties prenantes sur certains aspects du projet qui pourraient **déclencher des risques liés au genre**, par ex. risques liés à l'afflux, la santé et la sécurité. Le projet devrait aussi conseiller sur les mesures d'atténuation pour s'occuper des risques, le mécanisme de réclamation qui assure l'anonymat et le code de conduite de l'entrepreneur. Les réunions présenteront les équipes de liaison/relais de la communauté aux membres de la communauté, y compris un spécialiste en violence fondée sur le genre, s'il a été embauché.

Mécanisme de réclamation

Les barrières culturelles, la honte, et la peur de représailles peuvent empêcher les femmes et les minorités sexuelles et de genre de formuler des plaintes/réclamations au projet. Le projet devrait développer un mécanisme de réclamation pour réparer ce phénomène et faciliter/encourager les femmes et les minorités sexuelles et de genre à déposer des plaintes/réclamations.

Une approche qui tient compte des questions de genre devrait imprégner toutes les étapes du mécanisme de réclamation, depuis les différentes voies pour déposer les plaintes jusqu'aux moyens de réponse. Selon les niveaux de risque de violence fondée sur le genre du projet, l'équipe du projet pourrait envisager d'établir un mécanisme de réclamation spécifique pour la violence fondée sur le sexe lié à la totalité du système de réclamation.

Plusieurs voies devraient être établies pour que le mécanisme de réclamation enregistre toutes les plaintes de manière efficace et confidentielle. Il est essentiel d'avoir des représentantes dans tous les niveaux du mécanisme de réclamation pour faciliter la réception et la solution des plaintes des femmes et d'autres groupes de genre vulnérables. Les projets devraient envisager des moyens créatifs et innovants pour assurer la confidentialité, augmentant ainsi la confiance des parties prenantes dans la procédure. Les technologies sont une méthode excellente pour assurer l'anonymat lorsque les plaintes sont déposées.

Remarques sur l'emploi des technologies pour présenter des plaintes/réclamations



Appel téléphonique payé par le projet/ligne d'assistance avec les experts en questions de genre - les appels téléphoniques directs payés par le projet peuvent être une façon directe de signaler des réclamations ou des plaintes. Le projet devrait s'assurer que les experts en questions de genre chargés des appels téléphoniques soient connus par les membres de la communauté (par ex. des facilitatrices des discussions des groupes de consultation avec les femmes).



SMS - Le projet peut fournir un numéro de téléphone direct où l'on peut envoyer des SMS directement, dont les coûts seront couverts par le projet. Le projet devrait s'assurer que les experts en question de genre chargés des SMS soient connus par les membres de la communauté (par ex. des facilitatrices des discussions des groupes de consultation avec les femmes).



Applis - Le projet peut utiliser des applications mobiles ou des navigateurs Web pour déposer des plaintes. L'application doit être protégée par un code et doit avertir l'utilisateur sur la façon d'assurer la plus haute sécurité (par ex. enseigner comment effacer l'historique du navigateur une fois que la plainte a été déposée).

Le tableau ci-dessous précise les forces et faiblesses de l'emploi des technologies pour présenter des plaintes ou des réclamations au projet.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● L'anonymat assure la confiance en soi pour exprimer des inquiétudes et participer. ● Accès flexible. L'emplacement des sites de réunion et le transport ne sont plus un problème. La participation est plus adaptée à la charge de travail domestique et aux obligations connexes. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La culture technologique est plus basse pour les femmes que pour les hommes, ce qui pourrait réduire le nombre de femmes participantes.

Le projet devrait former le personnel pour recevoir les plaintes en confiance et pour travailler internement en collaboration avec les spécialistes appropriés. Lorsqu'une plainte de violence fondée sur le genre est reçue, l'équipe devrait considérer la nature délicate du problème et se renseigner sur la nature de la plainte et chercher l'association possible avec le projet et l'auteur.

Il est essentiel que le projet comprenne les limites juridiques de la confidentialité, en particulier en ce qui concerne les dénonciations à la police des cas liés à la violence fondée sur le genre. Si la législation du pays demande la dénonciation de certains cas de violence fondée sur le genre, l'équipe informerait la personne qui a porté plainte avant de le faire.

À ne pas oublier

- Habituellement les femmes constituent la moitié des communautés affectées par le projet. Par conséquent, si elles ne sont pas complètement engagées, il y aurait une lacune dans le processus d'engagement des parties prenantes.
- Un projet qui tient compte des questions de genre compte sur un processus d'identification des parties prenantes qui peut identifier les impacts selon le genre et les partenaires potentiels pour les programmes d'atténuation et investissement.
- Une équipe avec une participation équilibrée des hommes et des femmes doit comprendre des représentants femmes et assurer une formation sur la sensibilisation à l'égalité de genres aux autres membres du personnel.
- La divulgation du projet, la consultation et la participation devraient envisager les aspects liés au genre et les vulnérabilités.
- Le mécanisme de réclamation du projet devrait surmonter la peur de représailles et la honte et fournir un outil efficace auquel les gens peuvent faire confiance.

Chapitre 4: Rôle des femmes dans le patrimoine culturel



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Rôle des femmes dans le patrimoine culturel

Le domaine culturel a été traditionnellement dominé par les hommes, et les contributions des femmes souvent négligées. Cependant, les femmes n'ont pas été empêchées de faire des contributions culturelles inestimables.

Cette Série d'orientation et perspectives 4 reconnaît l'importance des rôles des femmes dans le patrimoine culturel tangible et intangible et le besoin impérieux de consulter les représentantes lors de l'identification des sites de valeur culturelle potentiel et de l'enregistrement des pratiques culturelles des communautés des projets.

Les femmes et le patrimoine culturel tangible

Les femmes, qui habituellement représentent environ la moitié de la population, sont des contributrices essentielles pour le patrimoine culturel. Les livres, les monographies, les peintures, les manuscrits, les sculptures, les vêtements ou même l'architecture peuvent constituer des manifestations importantes du patrimoine culturel des femmes. Les représentations et/ou les rituels associés aux éléments humains ou naturels (par ex. des arbres sacrés) peuvent aussi manifester le patrimoine culturel des femmes. Quelques éléments peuvent avoir une valeur culturelle significative exclusivement pour les femmes.

La préservation du patrimoine culturel des femmes est un défi dans quelques sociétés qui n'attribuent pas assez de valeur aux créations, représentations ou rituels des femmes. Dans ces cas, quelques personnalités essentielles du patrimoine culturel peuvent être ignorées au détriment de l'ensemble du patrimoine culturel de la communauté. L'enregistrement et la préservation des matériaux du patrimoine culturel des femmes contribue à la visibilité sociale et à la perception du public des femmes. Il encourage aussi l'accessibilité et l'apprentissage de la communauté sur la richesse et la diversité du monde, du symbolisme et des valeurs des femmes pour les générations présentes et futures. En plus, l'enregistrement et la préservation des matériaux du patrimoine culturel des femmes pourrait avoir une valeur économique pour la communauté, en encourageant les initiatives du tourisme et en augmentant les revenus.

L'inventaire des sites d'intérêt culturel potentiels est le premier pas dans l'évaluation et le traitement des impacts du patrimoine culturel dans le contexte des projets d'accès aux terres et réinstallation. Tous les sites de valeur culturelle qui pourraient être directement ou indirectement affectés par le projet (par ex. des sites archéologiques, traditionnels et religieux) devraient être identifiés par un expert local approprié.

Les leaders traditionnels et religieux hommes participent activement dans l'inventorie des sites potentiels, les consultations et le développement des propositions. Ceci peut provoquer des résultats sexistes qui n'incorporent pas les considérations des femmes et/ou des minorités de genre et sexuelles (par ex. ne tenant pas compte des femmes dans l'identification des tombes et des sanctuaires, et d'autres sites de valeur culturelle pertinents).

Les consultations avec les parties prenantes clés ne devraient pas se limiter aux leaders traditionnels et religieux hommes et devraient inclure des femmes ou des groupes des minorités sexuelles et de genre ou leurs représentants. L'expert local devrait être formé sur la sensibilisation à l'égalité des sexes pour identifier les sites traditionnels qui pourraient avoir été utilisés dans la mémoire vivante et comme partie d'une tradition culturelle de longue date pour les femmes et/ou les minorités de genre ou sexuelles.

L'équipe du projet devrait envisager la meilleure méthode pour les consultations avec les femmes et/ou les minorités de genre et sexuelles (des forums généraux, des forums spéciaux ou une combinaison des deux).

Ceci assurera que tous les éléments de pertinence culturelle potentielle pour les groupes de la communauté soient enregistrés et abordés, évitant les conflits sociaux potentiels et ouvrant la voie pour l'acceptation du projet.

Les femmes et le patrimoine culturel intangible

Les femmes ont acquis un rôle prédominant dans le support, la création et la transmission du patrimoine culturel intangible dans plusieurs communautés du monde entier. Leur rôle est significatif dans le patrimoine intangible, qui est essentiel pour maintenir l'identité culturelle et la cohésion communautaire.

Les pratiques quotidiennes sont des expressions des cultures vivantes, parmi lesquelles la sphère familiale/domestique joue un rôle fondamental. La transmission du patrimoine culturel intangible a lieu au sein du ménage et de la communauté par des récits oraux, des connaissances culinaires et médicales, la langue, les croyances religieuses, ou le savoir-faire dans la culture matérielle, comme les objets artisanaux. En raison de leurs rôles principaux dans l'éducation de la famille, les femmes sont les principales porteuses culturelles et agentes de transmission intergénérationnelles de ce patrimoine culturel intangible domestique.

En dépit du rôle important des femmes dans la transmission du patrimoine culturel intangible, ce rôle n'est pas toujours formellement reconnu par la communauté. Dans les projets d'accès aux terres et réinstallation, les leaders et autorités traditionnels peuvent ne pas prendre en considération les contributions des femmes sur le patrimoine intangible. L'équipe du projet devrait adopter une approche qui tient compte des questions de genre pour faire participer les femmes dans les consultations afin d'enregistrer le patrimoine culturel intangible. Ces consultations devraient comprendre des représentantes des associations ou de la communauté pour documenter ces connaissances. La consultation des femmes assurera une perspective plus diverse et inclusive dans l'enregistrement du patrimoine culturel intangible et évitera des modèles culturels partiels et masculinisés.

Mise en cause de la culture et la tradition

Lors de l'enregistrement du patrimoine culturel intangible, le projet doit identifier les pratiques traditionnelles qui, bien que considérées une « tradition » sont discriminatoires et constituent des violations des droits humains graves. Les processus de consultation et l'enregistrement du patrimoine culturel intangible devraient viser à renforcer les éléments culturels positifs et à contester les aspects oppressifs autant que possible tout au long du projet.

Un élément oppressif important à démystifier est la mutilation génitale des femmes (MGF), qui est encore une pratique généralisée dans le monde entier.

Le projet devrait collaborer avec un expert local pour enregistrer le patrimoine culturel intangible. Il devrait être plus capable de comprendre le contexte des éléments enregistrés comme patrimoine culturel intangible. Cependant, le projet devrait assurer qu'un expert local approprié soit formé sur la sensibilisation à l'égalité des sexes et adopter une perspective tenant compte des questions de genre lors de l'enregistrement du patrimoine culturel intangible.

À ne pas oublier

- Un expert local devrait être formé sur la sensibilisation à l'égalité des sexes pour identifier les sites traditionnels et les pratiques du patrimoine culturel intangible pertinentes pour les femmes et/ou les minorités de genre ou sexuelles.
- Les femmes sont les principales gardiennes culturelles du patrimoine culturel intangible dans plusieurs communautés
- Les projets d'accès aux terres et réinstallation devraient consulter les femmes pour aider à sauvegarder le patrimoine culturel intangible.
- Les processus de consultation et l'enregistrement du patrimoine culturel intangible devraient viser à renforcer les éléments culturels positifs et à contester leurs aspects oppressifs autant que possible tout au long du projet.

Chapitre 5 : Intégration de la question de genre pour la collecte et analyse des données de référence



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Intégration de la question de genre pour la collecte et analyse des données de référence

La collecte et l'analyse des données de référence est l'une des pierres angulaires du processus d'accès aux terres et réinstallation, puisqu'elle permet au projet d'identifier les incidences du projet, de développer des mesures d'atténuation connexes, et de mesurer le succès. Un projet qui tient compte des genres doit assurer que le genre imprègne tout le processus de collecte de données de référence, afin d'éviter des incidences et des risques imprévus.

Cette Série d'orientation et perspectives 5 souligne l'importance de tenir compte des questions de genre dans la collecte des données de référence et les mesures à prendre pour assurer que les données de référence sont recueillies d'une façon qui tient compte des genres.

Le genre et la collecte de données

La collecte de données de référence pour les projets d'accès aux terres et réinstallation devrait envisager les questions de genre dans la collecte de données qualitative et quantitative. Ceci se traduit dans l'intégration de la question de genre dans les outils de collecte de données primaires et secondaires.

Examen documentaire et information de référence liée au genre

Le premier pas dans la collecte et l'analyse des données de référence est d'examiner les sources d'information disponibles ou les "sources secondaires".

Un projet qui tient compte des genres devrait envisager d'examiner la littérature publiée, les études de genre, et les rapports des universitaires/experts en question de genre pour comprendre la dynamique de genre dans la zone du projet.

Dans quelques cas, il est préférable d'utiliser des sources internationales et non nationales à cause du manque de fiabilité des données domestiques. Cependant, il est essentiel de ne pas oublier que les données au niveau national, régional ou local offrent souvent des données ventilées par sexe qui sont essentielles pour comprendre le contexte social et de genre au niveau local.

Exemples de sources internationales d'information liées au genre.

- Base de données ONU Femmes.
- Portail de données sur le genre de la Banque mondiale...

Exemples de sources nationales d'information liées au genre (à noter : La disponibilité de cette information est considérablement différente selon le pays).

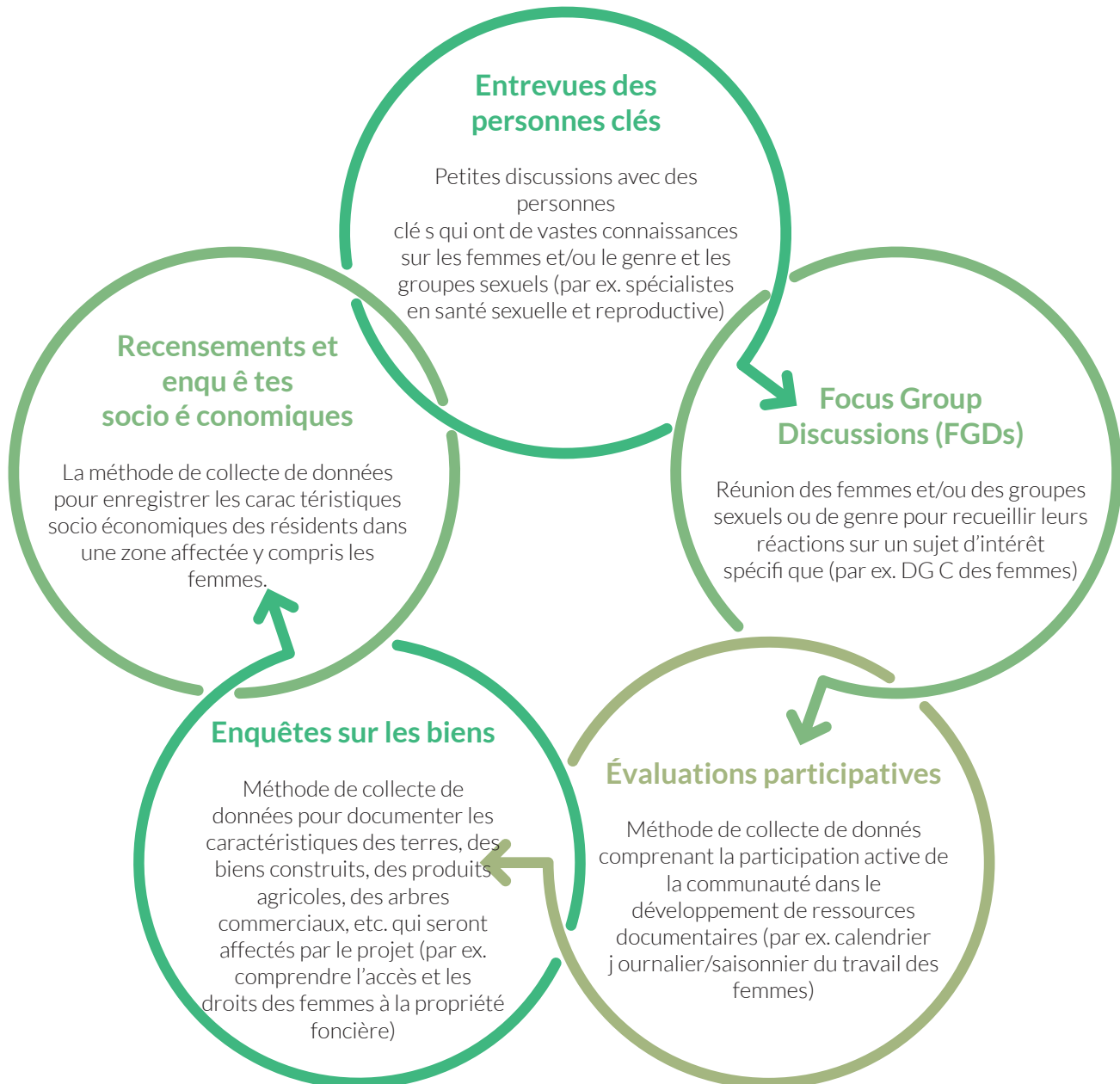
- Recensement national avec des données ventilées par sexe.
- Taux de violence fondée sur le genre...

Collecte de données de référence quantitative et qualitative primaire

La collecte de données qualitative et quantitative primaire doit incorporer des considérations spécifiques au genre. Les données ventilées par sexe et qui tiennent compte des genres sont l'ingrédient essentiel pour un processus de collecte de données de référence qui tient compte des genres réussis. Ces données assurent que les vulnérabilités potentielles sont prises en considération et donnent une compréhension des dynamiques socio-économiques à tous les niveaux.

Le projet aura une compréhension plus approfondie des caractéristiques socio-économiques s'il est au courant des différents rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans les domaines socio-économiques, comme les moyens de subsistance (par ex. production agricole).

L'illustration ci-dessous présente cinq outils de collecte de données de référence qualitatives et quantitatives et des exemples illustratifs liés au genre. Ces outils de collecte de données de référence et leurs implications de genre sont décrits plus en détail ci-dessous.



Entrevues des personnes clés

Les entrevues des personnes clés ajoutent une valeur significative au processus de collecte de données de référence, car le projet obtient une vue détaillée d'un sujet spécifique. Ces entrevues de petits groupes ou en tête à tête en général servent pour recueillir des réactions des experts locaux sur des questions particulières, comme la santé et l'éducation.

Le but d'un projet d'accès aux terres et réinstallation qui tient compte des genres est d'obtenir une compréhension plus profonde des enjeux spécifiques au genre dans les communautés. Ceci implique avoir des entrevues des personnes clés avec des spécialistes en genre ciblés ou incorporer des questions sur les problèmes des femmes et des enfants dans les entrevues. Dans quelques cas les personnes qui sont interrogées sont peu disposées à partager de l'information pertinente à cause d'une pression externe. Il y a des façons créatives pour contourner ces barrières, par exemple par des questions indirectes ou des entrevues confidentielles.

Discussions de groupes de consultation

Les discussions de groupes de consultation (DGC) sont conçues pour obtenir de l'information qui pourrait ne pas être discutée d'une façon assez détaillée ou ouverte dans des groupes plus nombreux. Les DGC servent à écouter les opinions, les expériences et les pensées des groupes de femmes dans des cas spécifiques au genre, qui ont tendance à être éclipsées par les voix plus fortes des hommes dans des réunions plus nombreuses. Bien qu'elles ne soient pas encore très répandues, les DGC des minorités de genre et sexuelles peuvent être essentielles pour cibler les vulnérabilités potentielles et fournir des espaces sûrs pour les gens qui craignent d'être identifiés ou des représailles.

Les femmes et/ou les minorités de genre et sexuelles pourraient encore être réticentes à exprimer leurs inquiétudes dans des DGC dédiées. L'équipe du projet a besoin d'être assez formé sur la sensibilisation à l'égalité des sexes et aux pratiques culturelles locales pour maximiser la participation autant que possible. Les DGC devraient avoir des questions préparées pour que la personne chargée de la facilitation puisse guider le débat et permettre aux participants de développer les sujets et évoquer leurs propres inquiétudes. La documentation des questions posées permettra le projet de répéter la DGC au fil du temps pour surveiller le changement des perspectives.

Évaluations participatives

Il y a beaucoup de sortes d'évaluations participatives utilisées pour recueillir des données qualitatives et quantitatives. L'une d'entre elles est un calendrier journalier/saisonnier qui détermine ce qui font les différents membres de la communauté tout au long de l'année ou de la journée.

Les calendriers journaliers/saisonniers ventilés par sexe et qui tiennent compte des genres sont essentiels pour comprendre la dynamique de genre et les différents rôles et responsabilités des hommes et des femmes. Les données des calendriers journaliers/saisonniers peuvent être triangulées avec d'autres informations obtenues par d'autres outils, qui aident le projet à comprendre les rôles des femmes dans les communautés. Les calendriers journaliers/saisonniers peuvent aussi aider à fournir de l'information essentielle pour engager les parties prenantes.

D'autres outils comme la Cartographie participative et les Promenades d'étude peuvent aider à identifier les installations, les biens et les zones de la communauté particulièrement importants pour les femmes et les familles, qui ont besoin d'être envisagés dans la planification et la conception du projet.

Enquêtes sur les biens

Les enquêtes sur les biens sont essentielles pour déterminer l'ensemble des indemnités tenant compte des questions de genre.

- Pour les enquêtes sur les terres, il est important de remarquer que souvent seulement les noms des chefs de ménage hommes apparaissent sur les certificats de propriété/d'utilisation du sol. En plus, le droit des successions dans plusieurs pays continue à entraver les droits des femmes d'hériter des terres et de posséder des biens immobiliers. Le projet devrait tenir compte de cette limitation et explorer les moyens d'inscrire les femmes dans les certificats d'utilisation du sol.
- Pour les enquêtes des produits agricoles et des arbres commerciaux, il est d'usage de les enregistrer au nom du chef de ménage homme, qui en général coïncide avec le propriétaire officiel de la ferme et les limites internes des cultures. Le projet devrait prendre en compte le rôle des femmes dans le travail cultural et leurs dépenses de main-d'oeuvre et d'investissement potentielles, y compris les arbres, les récoltes sur pieds et les produits croissants.
- Pour les enquêtes des biens construits, il est d'usage d'enregistrer les biens ménagers au nom du chef de ménage homme. Cependant, ces biens pourraient être utilisés ou même possédés par des femmes. Les enquêtes sur les biens devraient assurer que les femmes participent également dans les réponses, ce qui serait essentiel pour éviter des pertes potentielles des femmes. Il est essentiel d'avoir des experts qui connaissent la culture locale et qui soient formés sur des questions de genre pour distinguer l'information fournie et maximiser la participation des femmes dans l'exercice d'inventaire.

Il se peut que, bien qu'ils existent des moyens légaux pour inscrire les droits de propriété foncière/droits d'utilisation des terres, dans la pratique les femmes ne s'inscrivent pas comme propriétaires foncières formelles à cause des habitudes.

L'inclusion des témoins dans les enquêtes des biens garantit un suivi participatif efficace qui encourage l'ouverture et la transparence du projet. Un projet qui tient compte des questions de genre compte sur les organisations des femmes, les syndicats, ou les leaders comme témoins dans les enquêtes sur les terres et les biens pour assurer que l'inventaire des terres et des biens ne défavorise pas les femmes. En plus, ces représentantes peuvent assurer que les formulaires de collecte de données prennent en considération les signatures des épouses.

Enquêtes socio-économiques et recensements

Les enquêtes socio-économiques et les recensements sont des outils essentiels pour comprendre les caractéristiques de la communauté et des ménages. Habituellement ce sont les chefs de ménage hommes qui fournissent des réponses et de l'information pendant la collecte de données de référence. Ceci peut causer des résultats sexistes qui n'incorporent pas les opinions, les inquiétudes et les besoins des femmes et des enfants. La conception et la mise en oeuvre des enquêtes socio-économiques et des recensements doivent chercher à conduire des enquêtes avec des hommes et des femmes autant que possible.

Les données ventilées et qui tiennent compte des questions de genre sont essentielles pour comprendre les questions de genre et la position des femmes dans le contexte social. La collecte de données des ménages dirigés par une femme et des femmes âgées est aussi importante, puisque ces groupes pourraient être confrontés à des défis additionnels.

Les données ventilées par sexe et tenant compte des genres devraient être recueillies pour (entre autres):

- Caractéristiques sociodémographiques.
- Foncier, propriété et accès/emploi des ressources.
- Activités de subsistance.
- Activités productives.
- Dépendance des ressources naturels.
- Filets de sécurité et cohésion communautaire.
- Organismes communautaires.
- Participation dans la prise de décisions.

Les échantillons aléatoires pour les enquêtes socio-économiques devraient incorporer des considérations de genre. Approximativement la moitié de l'échantillon aléatoire devrait être formée par des femmes. Si l'on observe des tendances polygames dans la communauté, la stratégie d'échantillonnage devrait se concentrer lorsque cela est possible sur les chefs de ménage femmes, puisque les chefs de ménage hommes pourraient avoir plus d'une épouse et pourraient répondre au nom de toutes leurs épouses.

La division du travail par genre est probablement présente dans la communauté du projet. Les femmes ont tendance à travailler dans le secteur informel (par ex. commerce, agriculture, ou récolte de produits forestiers) en plus du travail domestique non rémunéré. Ces aspects sont souvent sous-estimés et non reconnus, donc les recenseurs pourraient trouver que les femmes disent qu'elles ne travaillent pas, bien qu'elles soient des contributrices importantes pour la subsistance des ménages, et parfois aussi les principales soutiens de famille. La sensibilisation à l'égalité des sexes est essentielle pour mettre au jour ces questions.

Caractéristiques des recenseurs



La collecte de données demande l'assistance d'une équipe de responsables de la collecte des données ou de recenseurs. Il est essentiel d'embaucher des experts avec un profil adéquat pour assurer la qualité technique de la collecte de données de référence. Afin d'assurer un processus de collecte de données qui tient compte des genres, il est essentiel d'embaucher des recenseuses, et pas seulement des recenseurs, et de les former sur les questions de genre. Si les personnes chargées du recensement sont mal choisies, la qualité des données recueillies peut être défectueuse.

Le projet doit assurer une relation de confiance entre la personne chargée du recensement et celle qui répond. Quelques questions pourraient être délicates ou privées, et si elles sont posées à une femme par un enquêteur, l'enquêteur pourrait trouver difficile d'approfondir les questions.

En Angola, le dicton "les femmes disent la vérité" a été utilisé dans une enquête socio-économique comme prétexte pour parler avec les femmes sans la présence des hommes.

La seule manière de surmonter cette barrière et d'assurer que la collecte de données tient compte des genres et reproduit la réalité de la façon la plus fidèle possible est d'embaucher des recenseuses et des facilitatrices compétentes. Les femmes parleront plus ouvertement et librement avec d'autres femmes, donc on recommande d'avoir des enquêteuses chargées des discussions avec les femmes. Les hommes des ménages pourraient empêcher leurs épouses ou filles de répondre aux enquêtes ou aux recensements. Dans ce cas, des compétences générales comme la négociation et la connaissance de la culture locale sont nécessaires.

En plus des embauches des recenseuses ou facilitatrices, toutes les personnes chargées des questionnaires devraient être formées spécialement pour aborder et comprendre les questions de genre potentielles. Voir Série d'Orientation et perspectives sur le genre 3 pour le contenu de la formation sur la sensibilisation à l'égalité de genres pour le personnel du projet.

Les personnes chargées des enquêtes ne devraient pas mentionner directement les cas possibles de violence fondée sur le genre, mais poser de questions sur d'autres sujets connexes. Lorsqu'elles posent des questions indirectes sur la violence fondée sur le genre, il est essentiel d'être au courant des services disponibles, de protéger la vie privée des personnes sondées et de ne pas les soumettre à plus de risques.

À ne pas oublier

- Si les femmes des communautés affectées par le projet ne participent pas dans le processus de collecte de données de référence, les conditions de base avant le déplacement n'auront pas forcément toute l'information nécessaire pour que le projet effectue une évaluation minutieuse des impacts des déplacements sur tous les membres de la communauté. Dans ce cas, la capacité des planificateurs de projet de développer un ensemble de mesures et programmes d'atténuation approprié, exhaustif et viable serait négativement affectée.
- La collecte de données qualitative et quantitative primaire doit incorporer des considérations spécifiques au genre. Les données ventilées par sexe sont l'ingrédient essentiel pour un processus de collecte de données de référence qui tient compte des genres réussis. Ces données ventilées assurent que les vulnérabilités potentielles sont prises en considération et en même temps donnent une compréhension des dynamiques socio-économiques à tous les niveaux.
- Afin d'assurer une collecte de données tenant compte des genres, il est essentiel d'embaucher des recenseuses et de les former sur les questions de genre.

Chapitre 6: Considérations de genre pour l'évaluation d'impact et mesures d'atténuation



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Considérations de genre pour l'évaluation d'impact et mesures d'atténuation

Les projets de ressources naturelles, infrastructure, associés aux conflits ou environnementaux sont souvent liés au déplacement physique ou économique, potentiellement affectant sérieusement les populations locales. L'une des pierres angulaires d'un projet d'accès aux terres et réinstallation réussi est l'identification initiale des incidences potentielles du déplacement, l'évitement et la diminution au minimum des déplacements autant que possible, et le développement de mesures d'atténuation pour s'occuper des incidences qui ne sont pas évitables. L'intégration totale de la question de genre dans l'identification de ces incidences/risques et le développement de mesures d'atténuation est un phénomène relativement récent, qui va de pair avec les exigences pour les projets, les établissements financiers et les organisations de l'industrie pour tenir compte de la perspective de genre d'une façon plus générale et exhaustive.

La Série d'orientation et perspectives 6 souligne l'importance de l'intégration de la question de genre dans l'identification des incidences/risques et le développement de mesures d'atténuation. Ceci est désirable pas seulement du point de vue social, mais il est aussi logique du point de vue de l'entreprise étant donné le coût du manque d'une attention complète aux incidences du déplacement, y compris l'appauvrissement, les disputes et les perturbations, et les abus des droits de la personne potentiels qui pourraient être attribués au manque de considérations de genre dans la mise en oeuvre du projet. Consultez la Série d'orientation et perspectives sur le genre 1 pour plus d'information sur le « Dossier de décision » pour l'intégration des questions de genre dans les processus d'accès aux terres et réinstallation.

Intégration des questions de genre dans l'incidence / Processus d'identification des risques

La perspective de genre est essentielle pour que le projet aborde les vulnérabilités potentielles qui surviennent ou qui sont exacerbées par la mise en oeuvre du projet. Afin d'incorporer cette perspective dans les processus d'identification de l'incidence, un étude de base approfondi et détaillé des conditions sociales avant le projet dans les communautés affectées devrait comprendre des aspects spécifiques du genre. Pour plus de détails sur l'intégration de la question de genre pour la collecte et analyse de données de référence lisez la Série d'orientation et perspectives sur le genre 5.

Le processus d'identification de l'incidence se base sur les incidences/risques préliminaires identifiés au début du projet. Il est après consolidé par un étude sociale de base robuste qui comprend des données ventilées par sexe et qui tiennent compte des genres et des rapports exhaustifs sur les vulnérabilités des femmes et des groupes des minorités sexuelles et de genre. Il faudrait remarquer que l'apport des femmes et des groupes de minorités sexuelles et de genre dans les communautés est essentiel pour assurer un processus d'engagement et d'identification approprié et pour éviter d'ignorer quelques incidences.

L'identification préliminaire des incidences devrait être évaluée par rapport aux niveaux de risque selon une Matrice d'évaluation des risques, qui assigne des points pour évaluer les risques associés aux plusieurs incidences du projet identifiées.

Afin de tenir compte des genres, la Matrice devrait identifier l'échelle et le degré potentiels des incidences, y compris en relation avec les détails de genre, accès, refuge, moyens de subsistance, questions sociales, patrimoine culturel et santé et sécurité de la communauté, tenant compte aussi des risques pour la

réputation. En même temps, tous les sujets sociaux devraient envisager le genre et les vulnérabilités afin de mesurer l'échelle des impacts sociaux générés.

La perspective de genre doit aussi être intégrée dans l'identification des impacts positifs et des bénéfices inhérents au projet. Il faut une distribution équitable des avantages du projet parmi les membres de la communauté et les PAP, par ex. si les opportunités de travail et de recrutement ne visent que les PAP des hommes dans les communautés locales, il peut potentiellement contribuer à l'aggravation des conditions préexistantes de vulnérabilité pour les femmes.

Les incidences/risques liés au genre comprennent une large gamme d'enjeux. Dans les processus d'identification de l'incidence, les projets affrontent le défi des incidences spécifiques sur les femmes et/ou les minorités sexuelles ou de genre à cause de pratiques ou des incidences discriminatoires modelées socialement. Bien qu'ils touchent tous les PAP, leurs incidences sur les femmes et/ou les minorités de genre et sexuelles sont exacerbées ou disproportionnées. Ces catégories sont expliquées ci-dessous.

- **Incidences spécifiques du genre**, font référence aux incidences qui affectent principalement les femmes ou les minorités sexuelles et de genre. Ceci est lié à une condition de vulnérabilité profondément enracinée qui se base sur le genre (par ex. l'afflux de travailleurs majoritairement hommes dans une zone peut rendre toutes les femmes vulnérables au harcèlement sexuel, indépendamment de leur ménage et leur niveau de revenu).

L'évaluation des incidences doit aussi envisager comment les activités du projet s'entrecroisent avec les menaces externes, comme la migration d'entrée d'autres zones ou la présence de groupes terroristes ou des éléments criminels qui cherchent à contrôler les ressources et la population d'une région. Ceci pourrait entraîner des conséquences considérables pour les femmes, qui peuvent être particulièrement vulnérables.

- **Impacts sociaux générés** font référence aux incidences qui affectent plus les femmes et/ou les groupes de minorités sexuelles ou de genre que les autres collectifs, comme les hommes. Ceci est lié aux vulnérabilités exacerbées qui se basent sur d'autres vecteurs entrecroisés qui convergent avec le genre (par ex. handicap, éducation, ethnicité). Les femmes qui se trouvent dans des positions de vulnérabilité (par ex. des migrantes ou des travailleuses domestiques) pourraient être doublement exposées à la violence, à la privation de terres, au chômage, à une morbidité et mortalité plus élevées, ou à l'insécurité alimentaire.

Conception de mesures d'atténuation spécialement adaptées aux genres

Remarques sur la violence fondée sur le genre

Malgré les conséquences dévastatrices de la violence fondée sur le genre, ce phénomène est souvent négligé dans l'identification des impacts sociaux des projets d'accès aux terres et réinstallation. Il y a plusieurs raisons. Parmi eux on trouve le manque de connaissance sur sa gestion parmi les experts en matière sociale, ainsi que le secret qui l'entoure et la normalisation de ces pratiques dans quelques sociétés.

Les experts en matière sociale devraient être formés sur la violence fondée sur le genre et les pratiques connexes, analyser les conditions antérieures au projet, identifier les incidences et les mesures d'atténuation concomitantes, et développer des IRC spécifiques pour observer si le projet a exacerbé les pratiques de violence fondée sur le genre précédentes dans les communautés affectées.

Une fois que les incidences/risques potentiels ont été identifiés, il faudrait déterminer comment les éviter, les réduire au minimum et les atténuer.

Les mesures d'atténuation devraient être suffisantes pour contrebalancer l'incidence et rétablir la qualité

de vie des personnes affectées dans les niveaux antérieurs au projet. Lorsque cela est possible, ces efforts devraient essayer de ne pas seulement rétablir les niveaux de vie des PAP avant le déplacement, mais aussi de les améliorer. Une approche aux mesures d'atténuation qui tient compte des genres est essentielle pour les concevoir convenablement, ainsi que pour éviter le besoin d'une atténuation coûteuse des incidences non-identifiées dans une étape ultérieure ou le risque de conflits sociaux et d'abus aux droits des personnes.

Les mesures d'atténuation devraient s'adapter aux incidences identifiées puisqu'elles concernent ces personnes/groupes. Lorsque les incidences identifiées affectent les femmes ou un groupe sexuel ou de genre en particulier, les mesures d'atténuation doivent être suffisamment ciblées sur ces groupes.

Conception de mesures d'atténuation spécialement adaptées aux genres

Les mesures d'atténuation adoptées par le projet peuvent améliorer considérablement les vies des femmes et des minorités. Un projet d'accès aux terres et de réinstallation qui tient compte des genres peut avoir les avantages suivantes pour ces groupes :

- Consolidation des droits fonciers et du maintien dans les lieux des femmes.
- Réduction de la charge de travail des femmes en fournissant des services et de l'infrastructure à proximité (par ex. accès aux ressources en eau).
- Approvisionnement de moyens de subsistance durables alternatifs pour les femmes.
- Formation pour la constitution de nouvelles entreprises (par ex. culture financière).
- Opportunités de vivre plus près des structures de soutien social.
- Meilleure infrastructure de santé et d'éducation (par ex. centres de santé reproductive et sexuelle et écoles primaires pour les enfants).
- Meilleur sentiment de sécurité à cause de la conception du site de réinstallation tenant compte des genres.
- Changement social pour autonomiser les femmes et les minorités.

Le tableau ci-dessous raccorde les incidences/risques du genre avec les mesures d'atténuation potentielles. Nota : le tableau n'est pas destiné à être une liste exhaustive de toutes les incidences et mesures d'atténuation y liées, mais un exemple illustratif.

Relation entre les incidences/risques liés au genre et l'identification des parties prenantes

Incidences/Risques		Mesures d'atténuation
Catégorie d'incidence	Incidences négatives et positives potentielles liées au genre	Mesures d'atténuation potentielles

Déplacement physique et économique

<p>Perte de terre/fermes, forêts ou sites de pêche La perte de terre/fermes, forêts ou sites de pêche peut avoir des incidences exacerbées sur les femmes à cause de plusieurs raisons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de droit à la propriété et à la terre pour les femmes. • Perte d'accès aux principales sources de subsistance (par ex. récolte de ressources forestières). 	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des droits coutumiers aux titres juridiques dans des cas où les femmes ont un droit à la propriété et à la terre identifiable dans la loi nationale, ou par la documentation des droits à la propriété et à la terre potentiellement informels des femmes dans le droit coutumier. • Initiatives de remplacement de terre par terre ou formation dans des moyens de subsistance alternatifs et développement des entreprises.
--	--	---

Perte de logement

La perte de logement à cause d'un déplacement physique peut laisser les femmes isolées et dépendantes du choix du chef de ménage.

- Le chef de ménage accepte un accord d'indemnisation qui ne bénéficie pas les femmes (par ex. maison de remplacement avec moins de chambres, construction d'une maison plus petite avec indemnité en espèces, gaspillage de l'argent, ou emploi d'une partie de l'argent pour construire une deuxième maison pour une autre compagne)

- Choix d'une maison de réinstallation tenant compte des aspects liés au genre (par ex. chambres à coucher séparées dans des foyers polygenres).
- Les accords d'indemnisation tiendront compte des genres et les processus de signature assureront que le consentement est donné conjointement par le mari et la/les femme/s ou d'autres membres de la famille femmes.

Perte d'infrastructure et d'équipement

La perte d'infrastructure et d'équipement essentiel (énergie, eau) peut avoir un effet exacerbé sur les femmes, puisqu'elles sont les principales responsables de se procurer la nourriture, l'énergie et l'eau pour le ménage.

- La perte d'approvisionnement en eau, de sources de combustible (par ex. bois de chauffage), ou d'énergie, laisse les femmes abandonnées et avec le fardeau additionnel d'obtenir des ressources de base à partir de sources alternatives, afin de nourrir la famille ou de mener à bien leurs moyens de subsistance.

- Les initiatives de rétablissement des moyens de subsistance ou d'investissement de la communauté tiennent compte des contraintes des femmes et assurent un accès facile et en toute sécurité à l'eau, à l'énergie ou aux combustibles.

Moyens de subsistance et revenu

Moyens de subsistance

La perte de sources de subsistance à cause des restrictions à l'accès/l'utilisation/la propriété des terres, forêts ou sources d'eau s'aggrave pour les femmes puisque ce sont elles qui souvent subviennent aux besoins de la famille en ce qui concerne le combustible, la nourriture ou l'eau.

- Perte d'accès/utilisation/propriété des terres (par ex. agriculture) et forêts (par ex. récolte de produits forestiers).
- Perte d'accès à l'eau.
- Insécurité alimentaire.
- Lorsque les sources de subsistance des femmes sont épuisées, elles peuvent recourir au sexe payé, mariage d'enfants ou décrochage scolaire comme mécanisme d'ajustement.

- Moyens de subsistance durables alternatifs fournis par les programmes de rétablissement du projet (par ex. formation pour le développement de produits agricoles).
- Projets d'investissement de la communauté comprenant des sources nouvelles d'eau salubre dans des zones centrales pour les villages.
- Paquets de nourriture pour une période de transition jusqu'à ce que les nouveaux moyens de subsistance assurent la sécurité alimentaire.

Revenu

Perte de sources de revenus liées à l'emploi dans le secteur informel et basées sur la nature.

- Perte de structures commerciales ou d'étals.
- Perte d'accès aux marchés.
- Perte de sources de revenu à cause des restrictions à l'accès aux terres.
- Perte d'autonomie économique et plus grande dépendance des homologues hommes.

- Opportunités d'approvisionnement et d'emploi.
- Diffusion de l'information sur les réglementations nationales du travail et des salaires.
- Moyens de subsistance durables alternatifs fournis par les programmes de réinstallation du projet, comme les activités de développement des entreprises (par ex. formation sur organisation coopérative, épargne et prêts), selon les besoins locaux.

Besoins essentiels

Profil sanitaire

La déstructuration sociale et économique et/ou la perte d'établissements sanitaires peut aggraver la santé mentale, le profil nutritionnel, et les taux de morbidité et mortalité, qui sont plus élevés parmi les femmes.

- Perte de, ou la perte d'accès aux, centres/services de santé.
- Dégradation de l'état nutritionnel (baisse de la prise alimentaire liée aux moyens de subsistance).
- Morbidité et mortalité plus élevées.
- Aggravation des problèmes de santé mentale.

- Mise en place de services de santé comme partie des investissements de la communauté, y compris des centres de santé reproductive et sexuelle.
- Création de plateformes en ligne ou des lignes directes pour soutien psychologique.
- Paquets de nourriture pour une période de transition jusqu'à ce que les nouveaux moyens de subsistance assurent la sécurité alimentaire.

La déstructuration économique et/ou la perte d'établissements scolaires peut augmenter le décrochage scolaire des filles, contribuant à l'analphabétisme des femmes et au manque de possibilités.

- Perte d'établissements/services scolaires.
- Augmentation des taux de décrochage scolaire pour les filles.
- Interruption des programmes éducatifs pour les femmes et les personnes âgées.

- Services éducatifs comme partie des investissements de la communauté.
- Investissements de la communauté dans des écoles et d'autres établissements scolaires qui exigent une inscription minimum de filles pour fonctionner.

Liés à la violence fondée sur le genre

Exploitation et atteintes sexuelles (EAS)

Abus de position, rapport de force inégal, ou abus de confiance pour des fins sexuelles aggravés à cause d'une augmentation de l'alcoolisme et de la prostitution en raison des changements socio-économiques, déplacement économique/physique, afflux de travailleurs.

- VC.
- Agression sexuelle/viol.
- Harcèlement sexuel.
- Sexe coercitif.
- Contact sexuel non désiré.
- Refus de pratiques sexuelles sans risque.

- Plan d'action contre la violence fondée sur le sexe, notamment formation, et mesures spécifiques, comme :
 - Panneaux dans les nouveaux sites de réinstallation signalant l'interdiction de la violence fondée sur le sexe, et les frais et pénalités pour des crimes de violence fondée sur le sexe.
 - Patrouilles ou agents de sécurité formés sur la violence fondée sur le sexe et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits des personnes et obligés à signer des Codes de conduite interdisant tout exploitation et atteinte sexuelle (EAS)
 - Formation de la communauté et des employés sur les concepts et les risques de la violence fondée sur le sexe dans la zone, ainsi que les frais et pénalités
 - Divulgation du Mécanisme de redressement des griefs aux communautés, y compris les références aux procédures spéciales sur la violence fondée sur le sexe et plaintes anonymes
- Mise en place de protocoles d'urgence dans des cadres de coopération avec les institutions ou organisations publiques qui s'occupent des EAS (par ex. EAS contre mineurs).
- Support par consultation psychologique pour les personnes survivantes à la violence conjugale.

Harcèlement sexuel au travail

Abus de pouvoir en raison du sexe d'un ou plus des membres du personnel vis à vis une personne ou plus, créant un environnement hostile dans les postes liés au projet.

- Avances sexuelles non désirées dans les postes liés au projet (par ex. le travail souterrain dans les sites d'exploitation minière peut se dérouler dans des endroits avec une visibilité limitée, ce qui fait que les délinquants agissent impunément, puisque les femmes pourraient ne pas pouvoir identifier le délinquant).
- Propositions de faveurs sexuels.

- Plan d'action contre la violence fondée sur le sexe, notamment formation, mesures spécifiques et codes de conduite, comme suit :
 - Formation des travailleurs sur sensibilisation à l'égalité des sexes, les concepts et les risques de la violence fondée sur le sexe dans la zone, ainsi que les frais et pénalités.
 - Codes de conduite signés par tous les travailleurs, comprenant l'interdiction de la violence fondée sur le sexe et ses conséquences.
 - Panneaux dans les aires de travail signalant les frais et pénalités pour les crimes de violence fondée sur le sexe.
 - Installations bien illuminées, sûres et accessibles pour les femmes qui travaillent dans les sites (par ex. vestiaires, toilettes séparés avec des verrous)

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Divulcation du Mécanisme de redressement des griefs aux communautés, y compris les références aux procédures spéciales sur la violence fondée sur le sexe et plaintes anonymes. ● Codes de conduite signés par tous les officiers de la sûreté en plus de formation ciblée.
<p>Traite des êtres humains Utilisation de moyens, comme la force, le fraude, ou la contrainte pour obtenir du travail ou du rapport sexuel rémunéré de la victime, plus présent dans les zones de construction avec un afflux de main d'oeuvre masculine. En plus, l'augmentation de l'encaisse dans les communautés minières offre aux hommes l'opportunité de demander des services sexuels, y compris esclavage forcé et sexuel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Rapports sexuels monnayés forcés. ● Esclavage sexuel. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation sur traite des êtres humains et esclavage sexuel, identification, dénonciation et pénalités et frais. ● Appels téléphoniques/lignes d'assistance, SMS ou applications payés par le projet pour contacter les experts en questions de genre pour évaluer des inquiétudes urgentes et/ou anonymes liées à la traite des êtres humains et à la violence fondée sur le sexe, comme partie d'un Mécanisme de redressements des griefs ou comme un Plan d'action contre la violence fondée sur le sexe. ● Préparation et mise en oeuvre de méthodes et mécanismes de surveillance, sécurité et suivi convenables, y compris la participation de la communauté et la création d'un mécanisme de récompenses pour l'identification de ces pratiques.
<p>Exploitation et atteintes non sexuelles D'autres discriminations liées au genre non liées à l'exploitation sexuelle et aux atteintes à cause de la détresse sociale et économique créées par les changements socio-économiques, le déplacement économique/physique, l'afflux de travailleurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Violence psychologique. ● Refus de ressources, opportunités et services (par ex. accès aux terres, occupation de terres, travail formel, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Appels téléphoniques/lignes d'assistance, SMS ou applications payés par le projet pour contacter les experts en questions de genre pour évaluer des inquiétudes urgentes ou anonymes liées à la traite des êtres humains et à la violence fondée sur le sexe, comme partie d'un Mécanisme de redressements des griefs ou comme un Plan d'action contre la violence fondée sur le sexe. ● Documentation des droits légitimes des femmes à la terre et à la propriété, y compris la formalisation des titres fonciers. ● Offre d'opportunités d'emploi pour les femmes. ● Moyens de subsistance alternatifs mis en oeuvre par les programmes de réinstallation du projet.

Réseaux sociaux et bien-être

Changement social

L'incapacité d'accomplir le rôle traditionnel de soutien de famille/aidante du ménage à cause de la perte de ressources naturelles peut laisser les femmes dans une situation de manque d'amour-propre et de confiance en soi, et isolées.

- Perte de dignité, amour-propre et confiance en soi à cause de la perte des moyens de subsistance traditionnels basés sur la nature.
- Plus de dépendance des versements de leurs maris.

- Implication des femmes et des minorités dans les comités/processus de prise de décisions liés aux projets d'accès aux terres et de réinstallation entraînant un changement social pour autonomiser les femmes et les minorités.
- Moyens de subsistance durables alternatifs fournis par les programmes de réinstallation du projet, comme les activités de développement des entreprises, la formation dans la culture financière ou d'autres formations selon les besoins locaux.

Cohésion communautaire et structures de soutien

La perte de filets de sécurité et de l'assistance informels à cause du déplacement physique affecte plutôt les femmes.

- Perte de réseau social liée à l'aggravation de tous les incidences liées au projet.

- Réseaux d'assistance communautaires assurant un dérangement et une perturbation minimum des filets de sécurité informels (par ex. opportunité de se réinstaller plus près des réseaux de soutien social).
- Les sites de réinstallation offrent des nouvelles opportunités pour que les femmes vivent plus près de leur filet de sécurité sociale.

Mobilité et sentiment de sécurité

Les développements de projets peuvent impliquer des changements aux alentours et même des déménagements. L'incertitude ou les taux de criminalité plus élevés empêchent les femmes de se déplacer librement.

- Isolement dans des ménages privés.
- Absence de participation à la vie sociale.
- Sentiment d'insécurité plus élevé.

- Conception du site tenant compte des questions de genre, entraîne à un sentiment de sécurité plus élevé.
- Implication des femmes et des minorités dans les comités/processus de prise de décisions liés aux projets d'accès aux terres et de réinstallation entraînant un changement social pour autonomiser les femmes et les minorités.

À ne pas oublier

- L'intégration du genre dans l'identification des incidences/risques et le développement de mesures d'atténuation est essentiel pour le succès des projets d'accès aux terres et de réinstallation. En même temps il est logique du point de vue de l'entreprise étant donné le coût des disputes, des perturbations, et des abus potentiels attribués au manque de considérations de genre.
- Les incidences/risques liés au genre comprennent une large gamme d'enjeux. Dans les processus d'identification de l'incidence, les projets affrontent le défi des incidences spécifiques sur les femmes et/ou les minorités sexuelles ou de genre à cause de méthodes d'engagement des parties prenantes et de pratiques ou des incidences discriminatoires modelées socialement. Bien qu'ils touchent tous les PAP, leurs incidences sur les femmes et/ou les minorités de genre et sexuelles sont exacerbées ou disproportionnées. L'identification préliminaire des incidences devrait être évaluée par rapport aux niveaux de risque selon une Matrice d'évaluation des risques, qui assigne des points pour évaluer les risques associés aux plusieurs incidences du projet identifiées. Afin de tenir compte des genres, la Matrice devrait identifier l'échelle et le degré potentiels des impacts, y compris en relation avec les détails de genre, accès, refuge, moyens de subsistance, questions sociales, patrimoine culturel et santé et sécurité de la communauté, tenant compte aussi des risques pour la réputation. En même temps, tous les sujets sociaux devraient envisager le genre et les vulnérabilités afin de mesurer l'échelle des impacts sociaux genrés.
- Les mesures d'atténuation devraient s'adapter aux incidences identifiées. Lorsque les incidences identifiées affectent un groupe, une communauté, des utilisateurs ou des ménages en particulier, les mesures d'atténuation doivent être suffisamment ciblées sur ces groupes.

Chapitre 7: Défis du genre dans les cadres d'indemnisation



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Défis du genre dans les cadres d'indemnisation

La détermination de l'indemnisation est une étape essentielle dans les projets d'accès aux terres et réinstallation. Une perspective tenant compte des questions de genre dans les cadres d'indemnisation devrait garantir que les processus d'éligibilité et droit envisagent les éléments de genre à partir du moment de la proposition de l'option jusqu'à la signature. De même, les types spécifiques d'indemnisation devraient être visés, à savoir indemnité en nature et en espèces, qui peut être essentielle pour un rétablissement des moyens de subsistance adéquat pour tous les membres du ménage.

Les femmes peuvent se trouver dans une situation très vulnérable dans les processus d'indemnisation dans les projets d'accès aux terres et réinstallation. Parfois, dans certaines sociétés elles n'ont pas le droit d'accéder à la propriété. De même, l'indemnité en espèces peut être défavorable pour les femmes puisqu'en général elle est payée au chef de ménage homme ou directement gérée par lui.

Le but de cette Série d'orientation et perspectives est d'approfondir les défis potentiels dont les femmes peuvent affronter dans le contexte de cadres d'indemnisation, depuis le moment de la déclaration de la date limite et la détermination de l'éligibilité et les droits, jusqu'au moment de l'indemnisation.

Éligibilité et droits

Éligibilité

La recherche de données de référence, les consultations et les négociations avec les parties prenantes du projet déterminent les incidences du déplacement et identifient les propriétaires de tout bien affecté, soit individuel ou communautaire. Pour plus de détails sur l'intégration de la question de genre pour la collecte et analyse de données de référence lisez la Série d'orientation et perspectives sur le genre 5. Une fois les propriétaires identifiés, le projet peut s'engager à continuer son travail déterminant l'éligibilité et les droits des Populations (PAP) /ménages (MAP)/communautés affectés par le projet.

Les ménages affectés par le projet ont droit à l'indemnité et d'autres programmes d'assistance s'ils ont des intérêts légitimes dans des biens immobiliers (cultures déjà établies ou bâtiments finis) situés dans la zone du projet au moment de la date limite. Souvent le chef de ménage homme a le titre juridique formel ou preuve d'intérêt, mais la femme n'a pas nécessairement une manque d'intérêt légitime directement dans le bien en question ou plus généralement au niveau du ménage.

L'assignation de l'intérêt légitime au chef de ménage homme seulement sur la base du titre/statut formel dans un contexte où le système légal plus général ne protège pas suffisamment les droits des femmes est souvent une pierre angulaire des dynamiques discriminatoires contre les membres du ménage femmes (par ex. épouse/épouses du chef de ménage, filles adultes des ménages veuves, ou des soeurs des chefs de ménage) qui habitent dans le même ménage.

La législation nationale ou la pratique habituelle traditionnelle peut ne pas reconnaître les droits des femmes de détenir, posséder ou signer des contrats des terres et des propriétés, même si elles sont les usufruitières principales de cette terre et propriété (par ex. dans quelques pays seulement les fils héritent la terre, et/ou les femmes ne peuvent pas posséder des terres). Par conséquent, le paiement d'indemnités exclusivement à ceux en possession du titre légal est souvent intrinsèquement biaisé par le genre. Les

bonnes pratiques générales demandent d'avoir une base solide qui reconnaît cette situation et qui promeut l'accès des femmes à la propriété foncière et immobilière. On peut le faire par la validation des droits coutumiers aux titres juridiques dans des cas où les femmes ont un droit à la propriété et à la terre identifiable dans la loi nationale, ou par la documentation des droits des femmes à la propriété et à la terre potentiellement informels dans le droit coutumier. Ce principe s'aligne avec les meilleures pratiques des institutions financières internationales (voir la zone de texte ci-dessous).

“Quand la loi nationale et les modes de faire-valoir ne reconnaissent pas les droits de femmes à détenir ou signer des contrats des propriétés, il faudrait envisager des mesures pour protéger les femmes autant que possible pour atteindre l'équité avec les hommes”. Norme de performance de l'IFC 5 (2012).

Droits

Si les projets d'accès aux terres et réinstallation donnent le droit d'indemnisation seulement aux chefs de ménage hommes, les femmes sont potentiellement privées d'indemnité en espèces ou en nature et des programmes d'assistance connexes.

Cette indemnité perdue pourrait être un préjudice pour les moyens de subsistance des femmes et entraînerait des opportunités manquées, comme les programmes de vulgarisation agricole, formation ou possibilités d'emploi pour les femmes. En définitive, il peut exacerber les vulnérabilités préexistantes ou même créer de nouvelles vulnérabilités.

Les minorités sexuelles et de genre peuvent aussi être touchées par des structures sociales discriminatoires qui leur empêchent d'avoir accès aux ressources. Les projets devraient envisager des dynamiques au sein des ménages et éviter d'assigner un intérêt légitime à un seul membre du ménage.

Par conséquent, il est dans l'intérêt des projets d'assigner des droits légitimes aux membres du ménage hommes et femmes. Autrement le projet pourrait subir des inconvénients, comme le manque de rétablissement des moyens de subsistance des PAP et l'aggravation des vulnérabilités préexistantes. Un outil important à utiliser dans la détermination des droits est une Matrice d'aides ou des incidences et une Matrice de programmes

La matrice est utilisée pour identifier toutes les personnes affectées (personnes admissibles), tous les types de pertes liées au déplacement (incidences), et les types d'indemnité et assistance fournies (droits) pour atténuer ces incidences et améliorer la qualité de vie des PAP. Pour que cet outil soit

Les minorités sexuelles et de genre peuvent aussi être touchées par des structures sociales discriminatoires qui leur empêchent d'avoir accès aux ressources. Les projets devraient envisager des dynamiques au sein des ménages et éviter d'assigner un intérêt légitime à un seul membre du ménage. vraiment efficace, il est important qu'il tienne compte entièrement des questions de genre dans la détermination et l'enregistrement des incidences et des droits.

La figure ci-dessous montre un exemple d'une partie d'une Matrice d'aides/incidences et d'une Matrice de programmes qui tient compte des aspects liés au genre.

Catégorie de perte	Incidence	Catégorie de personne admissible	Base de l'approche	Droits
Par ex. perte de logement.	Par ex. perte de logement ou d'accès au logement.	Par ex. propriétaire de bien immeuble y compris épouse/épouses ou d'autres membres femmes du ménage connexes.	Par ex. remplacement zone par zone, informé par groupes affectés, y compris femmes et minorités sexuelles et de genre.	Par ex. choix d'une maison de réinstallation, tenant compte des aspects liés au genre (par ex. toilettes, chambres à coucher, cuisine...)

Considérations de genre dans les négociations et signature des ménages

Le projet devrait entamer un processus transparent d'engagement avec les ménages affectés par le déplacement concernant les programmes à être offerts aux MAP, au niveau de la communauté et du ménage, avec une représentation et une surveillance de la communauté appropriées. Le projet devrait assurer une représentation des femmes adéquate, et si possible, la présence des associations/syndicats/organisations liés au sexe/genre pendant les négociations de la communauté. Pour plus de détails sur les façons stratégiques pour faire les femmes et les minorités de genre et sexuelles participer dans des réunions liées au projet, lisez la Série d'orientation et perspectives 3.

Une fois finies les négociations avec les représentants de la communauté, la signature des ménages individuels est nécessaire. Dans ce processus à plusieurs étages, les ménages vérifient les enquêtes sur les biens, sont informés sur leurs droits, confirment leur accord avec les mesures d'indemnisation et d'atténuation connexes, et choisissent les options de réinstallation et d'autres droits disponibles comme les programmes de moyens de subsistance. Il faudrait effectuer un accord avec les MAP concernant les paiements d'indemnités, les sites de réinstallation/conception de maison, et les programmes d'appui pour les moyens de subsistance et les vulnérabilités

En général les femmes ont des niveaux d'éducation plus bas, ce qui les conditionne dans le choix d'indemnisation. La planification de formation en matière de finances ou de fiches d'évaluation de l'information serait nécessaire pour que les femmes ne soient pas dans une situation d'asymétrie d'information par rapport à leurs homologues hommes et le projet.

Chaque ménage, y compris les membres femmes, devrait être accordé assez de temps, et aussi de la formation en cas de besoin, pour bien comprendre les indemnisations et options négociées et prendre des décisions éclairées. Dans le cadre de ce projet, il faut assurer que les femmes comprennent leurs droits et qu'elles soient traitées équitablement.

La participation des femmes et des organisations qui tiennent compte des questions de genre comme témoins du processus peut renforcer la transparence et l'approche tenant compte des questions de genre du processus de signature des ménages. Par ex. des ONG et des associations de femmes peuvent assurer que les femmes répondent librement et qu'elles soient bien formées pour comprendre les options.

La figure ci-dessous montre des considérations de genre dans les étapes primordiales du processus de signature des ménages.



Programmes de déplacement : Indemnité en espèces vs indemnité en nature

Les méthodes de compensation en espèces et en nature ont des avantages et des inconvénients potentiels, selon la région du projet et les capacités et choix des MAP/ménages/communautés. Comme déjà mentionné, l'indemnité en espèces peut avoir plus de risques que l'indemnité en nature, puisqu'elle est d'habitude payée aux chefs de ménage hommes, conformément à la loi ou la tradition.

L'indemnisation en espèces peut être appropriée dans certaines circonstances, mais une gestion responsable et des mesures dédiées sont nécessaires pour éviter que les paiements en espèces fassent des femmes et des groupes des minorités sexuelles et de genre des victimes de discrimination.

En général, les femmes sont les plus affectées par la perte de ressources naturels en particulier en ce qui concerne le ramassage de bois de chauffage et la récolte de ressources d'aliments naturels. Cependant, dans la pratique de plusieurs projets, cette perte en général n'est pas indemnisée en nature ou, si elle est indemnisée en espèces, elle est payée au chef de ménage homme.

Les inégalités et la discrimination intrafamiliales devraient être bien identifiées et évitées autant que possible par les experts en matière sociale. L'IFC donne la priorité à l'indemnisation en nature et énonce que l'indemnisation en espèces est acceptable dans certaines circonstances, par ex. quand une analyse des incidences sur le genre a été conduite et qu'elle a prouvé que l'indemnisation en espèces ne détériore pas les circonstances des membres du ménage femmes. Ceci implique le besoin d'entreprendre un processus de surveillance sur la façon dont l'indemnité en espèces est dépensée.

Les projets devraient éviter de payer des indemnités en espèces exclusivement au chef de ménage homme, puisque cela pourrait le mener à dépenser l'argent selon ses besoins, qui pas forcément coïncident avec l'intention de rétablir le bien-être du ménage et/ou les moyens de subsistance, et/ou éventuellement laisser son/ses épouse/s et enfants sans ressources.

Souvent les femmes sont aussi bien placées pour apprécier les besoins du ménage au moment de déterminer comment l'indemnité devrait être utilisée. Si les femmes géraient aussi les paiements d'indemnisations, cela bénéficierait aussi les autres membres du ménage.

Si le paiement en espèces est inévitable, un remède est la signature conjointe du choix et des paiements d'indemnités aux maris et épouses, y compris la création d'un compte bancaire conjoint.

Lorsqu'il y a des difficultés culturelles pour y arriver, le projet devrait essayer de trouver des mesures pour fournir une indemnité ou des aides spécifiques pour les femmes (par ex. explorer la possibilité de faire des paiement directes ou de donner des aides à la subsistance personnalisées directement aux femmes).

À ne pas oublier

- Le manque de droits à la terre et à la propriété pour les femmes peut entraîner le refus d'accès à l'indemnisation et aux programmes d'aide connexes. Les bonnes pratiques générales demandent d'avoir une base solide qui reconnaît cette situation et qui promeut l'accès des femmes à la propriété foncière et immobilière (par ex. validant des droits coutumiers aux titres juridiques dans des cas où les femmes ont un droit à la propriété et à la terre identifiable dans la loi nationale).
- En général les femmes ont des niveaux d'éducation plus bas, ce qui les défavorise dans le processus de discussion et de choix d'indemnisation. Le développement de capacités et les aides, comme la formation en matière de finances ou les fiches d'évaluation de l'information, pourraient être nécessaires.
- L'indemnité en espèces peut être défavorable pour les femmes et les familles, puisqu'en général elle est payée au chef de ménage homme, selon la loi ou les pratiques traditionnelles.
- Si le paiement en espèces est inévitable, des sauvegardes additionnelles sont essentielles. Un remède est la signature conjointe du choix et des paiements d'indemnités aux maris et épouses, ou des mesures pour fournir une indemnité ou des aides spécifiques pour les femmes (par ex., explorer la possibilité de faire des paiements directs ou de donner des aides à la subsistance personnalisées directement aux femmes).

Chapitre 8: Considérations de genre dans la réinstallation physique



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Considérations de genre dans la réinstallation physique

Le succès d'un déplacement ou d'une réinstallation physique a besoin d'une identification, conception, planification, construction et transfert aux autorités statutaires efficaces. Le projet a besoin de construire et de donner la vie aux sites nouveaux, logements et installations communautaires, y compris la gestion des déménagements des ménages affectés, et incorporer des mesures pour garantir le succès des communautés réinstallées après leur déménagement.

La mise en oeuvre d'une réinstallation physique qui tient compte des questions de genre ouvre la voie à la maximisation du succès de la réinstallation. Quand la diversité de genres et la participation active des femmes sont encouragées, le projet peut envisager les inquiétudes et besoins des groupes de minorités sexuelles et de genre, ainsi que des femmes, qui habituellement représentent la moitié de la population qui doit se réinstaller. Les femmes sont aussi dans une bonne situation pour comprendre les besoins communautaires, ainsi que ceux des enfants et des groupes vulnérables. Par conséquent, leurs opinions sûrement bénéficieront la communauté en général.

Cette Série d'orientation et perspectives cherche à guider les professionnels sociaux dans l'intégration du genre lorsqu'ils planifient les sites et les logements de réinstallation, y compris les défis potentiels que les femmes pourraient particulièrement affronter dans les communautés d'accueil.

Site de réinstallation

Planification et conception

Le projet a besoin d'envisager plusieurs facteurs lorsque les sites de réinstallation et les parcelles sont choisis, parmi eux la stabilité politique, la désignation de terres, la qualité du sol, l'infrastructure communautaire existante, les chances de rétablir des anciens moyens de subsistance ou d'en entreprendre des nouveaux dans la nouvelle région, et le potentiel pour la croissance future de la communauté.

Tous ces facteurs doivent être expliqués et discutés avec les ménages affectés, y compris les femmes et les minorités sexuelles et de genre, qui pourraient être particulièrement vulnérables aux caractéristiques spécifiques du site (par ex. les femmes pourraient préférer ne pas habiter dans certains villages qui sont dangereux pour eux; les minorités sexuelles et de genre pourraient préférer d'habiter près des communautés qui ont des groupes ou des associations de soutien liés au genre).

Le projet devrait garantir que les quartiers et les groupes/réseaux d'aide sociale soient maintenus et reflétés dans les nouveaux villages. Ceci peut être lié à l'agencement général du site et à l'allocation de terrains, pour assurer que les quartiers, les voisins et les réseaux de soutien informels puissent être récréés dans le site de réinstallation. Il peut aussi être lié à l'emplacement et à la conception de services publics, comme l'approvisionnement en eau (par ex. dans quelques sociétés les points d'eau publics sont une occasion pour les femmes d'y rencontrer des gens - elles pourraient vouloir qu'ils soient près de chez elles, ou à une distance qui permette l'intimité).

De même, les communautés d'accueil doivent être impliquées et consultées dans les meilleurs délais.

Elles doivent aussi avoir droit à un certain soutien du projet. La création d'infrastructure partagée, y compris celle qui pourrait bénéficier particulièrement les femmes des communautés réinstallées et aussi celles des communautés d'accueil (par ex. espaces de réunion, cliniques, points d'eau), peut être favorable pour assurer une intégration sans problèmes de la communauté réinstallée dans les communautés d'accueil.

La figure ci-dessous résume les aspects clés liés au genre à envisager lors de l'identification et conception des sites de réinstallation.



Remarques sur installations et infrastructure communautaires

Le projet a besoin d'envisager plusieurs facteurs lorsque les sites de réinstallation et les parcelles sont choisis, parmi eux la stabilité politique, la désignation de terres, la qualité du sol, l'infrastructure communautaire existante, les chances de rétablir des anciens moyens de subsistance ou d'en entreprendre des nouveaux dans la nouvelle région, et le potentiel pour la croissance future de la communauté.

Tous ces facteurs doivent être expliqués et discutés avec les ménages affectés, y compris les femmes et les minorités sexuelles et de genre, qui pourraient être particulièrement vulnérables aux caractéristiques spécifiques du site (par ex. les femmes pourraient préférer ne pas habiter dans certains villages qui sont dangereux pour eux; les minorités sexuelles et de genre pourraient préférer d'habiter près des communautés qui ont des groupes ou des associations de soutien liés au genre).

Il faut remarquer aussi le rôle des marchés et des points d'eau pour la socialisation des femmes dans plusieurs sociétés. Ces endroits devraient occuper une position centrale dans plusieurs projets de réinstallation, puisqu'ils forment le tissu social. De même, les aires de jeux pour les enfants pourraient améliorer considérablement la sécurité des enfants et réduire la charge de travail des femmes. Les projets devraient aussi identifier d'autres besoins particuliers pour les femmes et les minorités sexuelles et de genre (par ex. des espaces de réunion ou d'association, ou des installations de formation).

Sélection

Il faut engager les femmes, et si besoin les former, pour qu'elles prennent des décisions éclairées sur leurs choix préférés. Il est essentiel de travailler en collaboration avec des groupes ou des syndicats locaux de femmes, ou des associations connexes, puisqu'ils sont des partenaires éclairés qui peuvent aider le projet à comprendre les besoins des femmes, des minorités sexuelles et de genre, et de la communauté.

Les forums communautaires qui négocient sur les programmes de réinstallation avec emplacement et conception du site de réinstallation doivent avoir une représentation convenable des femmes, qui sont habilitées à contribuer au débat et aux décisions. Consultez la Série d'orientation et perspectives sur le genre 3 sur genre et engagement des parties prenantes pour plus de détails sur l'engagement avec des femmes et des groupes de minorités sexuelles et de genre.

Les femmes et les hommes peuvent avoir des opinions très différentes concernant leurs préférences de site de réinstallation.

Leurs principales inquiétudes dans la sélection d'un site de réinstallation ont tendance à être plus liées à la garde des enfants et des aînés, aux distances à certains sites (en particulier pour leurs moyens de subsistance), aux services éducatifs et de santé, à l'accès aux sites religieux, à la cohésion sociale et à la sécurité.

Les groupes des minorités sexuelles et de genre peuvent être victimes du manque d'acceptation et de persécution dans leurs communautés. Pour quelques groupes sexuelles et de genre, ceci pourrait impliquer des inquiétudes et des besoins liés à la cohésion sociale et à la sécurité.

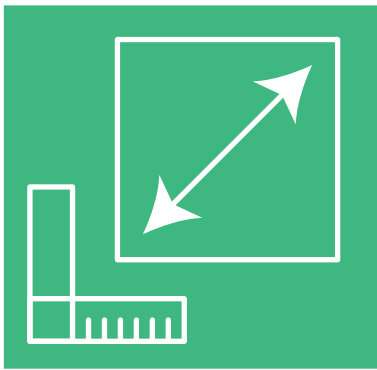


Dans les régions rurales, les femmes peuvent gagner des revenus par le petit commerce. Leur priorité pour un site de réinstallation pourrait être conditionnée à leurs moyens de subsistance. Elles pourraient vouloir être près de la zone du projet pour pouvoir bénéficier des possibilités de commerce.

Logement de réinstallation

Planification et conception

L'engagement et la participation active des PAP dans la conception des logements est essentiel pour y refléter les besoins du ménage. Les femmes et les hommes ont tendance à avoir des besoins et des inquiétudes différents en ce qui concerne les conceptions et agencements des logements. Les rôles liés aux femmes, dévolus par la socialisation dans chaque culture, ont été traditionnellement liés au domaine domestique (non public), reproductif (non productif), et des soins. De cette façon, les femmes sont souvent les aidantes familiales principales et sont chargées du travail domestique. Ces facteurs font qu'elles soient spécialement préoccupées pour la conception du logement et bien placées pour donner des conseils sur une conception appropriée.



La conception de la maison devrait promouvoir l'égalité des genres et accorder de l'importance aux espaces utilisés pour la reproduction et les soins. Par conséquent, une conception tenant compte des questions de genre accorde de l'importance à certains domaines comme la cuisine, qui devrait être dans une position centrale et visible, pour que les travaux ménagers soient visibles et partagés. Ceci comprend aussi tenir compte des espaces pour la lessive et les soins; ou que chaque membre de l'unité d'habitation partagée ait leur propre espace d'intimité. Les minorités sexuelles et de genre sont souvent peu inclinées à interagir avec les membres de leurs communautés locales à cause de la discrimination continue qu'ils pourraient endurer.

Il y a quelques aspects spécifiques de l'agencement du logement qui requièrent une considération de genre attentive. Ils sont décrits dans la figure ci-dessous.

Considérations de genre Logement de réinstallation



Chambres à coucher

Les chambres à coucher sont un espace important pour l'intimité des ménages. Ces facteurs devraient être envisagés dans la conception du logement (par ex. assez de chambres à coucher pour permettre une distribution de chambres pour un seul sexe). Dans les sociétés où la polygamie existe, l'agencement des chambres à coucher devrait être distribué selon les moyens culturellement acceptés et envisageant les opinions des membres femmes des ménages (par ex. il pourrait être nécessaire d'envisager un espace pour chaque épouse ou des aménagements spéciaux pour des habitations séparées dans une maison ou enceinte).



Toilettes et salles de bain :

Les toilettes et salles de bain situées dans l'agencement du logement assurent la sécurité des femmes et réduisent considérablement les risques de harcèlement des femmes.



Cuisine à l'intérieur ou à l'extérieur :

Les agencements du logement et du terrain devraient refléter les activités traditionnelles. Les cuisines devraient être conçues pour correspondre aux intérêts des femmes, qui sont souvent chargées de faire la cuisine dans le ménage (par ex. espace pour cuisiner ou sécher les nourritures à l'extérieur).



Jardins

Il pourrait être essentiel pour les femmes d'avoir des espaces ouverts ou des jardins pour continuer leurs moyens de subsistance (par ex. jardinage ou élevage de petits animaux, comme des poulets).

Sélection

Selon les circonstances d'un projet, l'enjeu de la réinstallation physique peut être traité de la façon suivante, ou par une combinaison de méthodes :

- Indemnité en nature, Le projet aménage des sites de réinstallation (nouveaux ou réaffectation dans des communautés existantes) et logement alternatifs pour les ménages affectés. Tous les projets des maisons devraient envisager les considérations culturelles et de genre.
- Indemnité en espèces. Le projet donne aux ménages de l'argent liquide pour acheter des terrains et/ou logement et/ou construire leur propre maison. Il est essentiel de faire un suivi des achats de terrains et/ou logement et/ou construction de maisons pour assurer que les besoins des femmes et des minorités sexuelles et de genre soient pris en considération.

Indépendamment de si le ménage choisit de construire sa propre maison ou si le logement est offert par le projet, il est essentiel que le personnel du projet fasse un suivi. Ce suivi doit envisager des considérations de genre afin d'essayer de réduire la discrimination et promouvoir l'égalité. La figure ci-dessous présente des considérations de genre concernant les indemnités en espèces et en nature liées au logement de réinstallation.

Logement construit par eux-mêmes (Indemnité en espèces)

Conception et construction de la maison par le ménage

Standards stricts et surveillance sociale sur des aspects techniques des logements, y compris les considérations de genre. Le processus de surveillance s'étendra depuis l'étape de conception jusqu'à l'achèvement de la construction de la maison.

Les risques devraient être esquivés échelonnant les paiements selon les jalons accomplis (par ex. une deuxième indemnité en espèces une fois que les fondations de la maison sont achevées, et une troisième juste avant son achèvement).

Logement construit par le projet (Indemnité en nature)

Conception et construction de la maison par le projet

Les choix concernant les options de conception de maison doivent être faits conjointement par le chef du ménage et son épouse/ses épouses ou d'autres membres femmes du ménage.

Construction de réinstallation

La construction de réinstallation est souvent l'occasion la plus importante pour utiliser de la main-d'oeuvre, des entrepreneurs et des fournisseurs de services locaux, même si cela est souvent temporaire. Le projet devrait entreprendre une évaluation des compétences et capacités de la main-d'oeuvre et des entrepreneurs locaux. Ceci devrait inclure l'exploration des occasions d'assurer que les femmes puissent avoir accès aux postes vacants par une combinaison d'égalité des chances assurée par les entrepreneurs, des occasions de développer des compétences en avance, formation en cours d'emploi et surveillance additionnelle en utilisant plusieurs modalités de gestion. D'autres initiatives pourraient inclure la création de marchés temporaires pour fournir de la nourriture aux ouvriers en construction.

La promotion de la création d'emploi et de possibilités d'embauche pour les employées et entrepreneurs femmes n'est pas seulement en accord avec les standards internationaux, mais elle aussi élargit la réserve de main-d'oeuvre disponible et aide le projet à garantir que la population la plus vulnérable puisse conserver ses moyens de subsistance et, par conséquent, que les enjeux et conflits des droits de la personne ne se présentent pas.

Déménagements

La sélection et l'agencement du site de réinstallation, du logement et des installations connexes doit envisager une large gamme d'enjeux. Les consultations intensives avec des ménages qui doivent se réinstaller devrait continuer tout au long de l'étape de mise en oeuvre pour se mettre d'accord sur les meilleures options pour les personnes déplacées. Quelques femmes et groupes de minorités sexuelles et de genre pourraient être particulièrement vulnérables à la mise en oeuvre de la réinstallation à cause de structures discriminatoires des dynamiques au sein des ménages.

Le projet devrait attribuer assez de temps pour les enjeux de transition au nouveau site de réinstallation. La période de transition entre le moment où l'on laisse l'ancienne maison et la réinstallation dans la nouvelle maison est cruciale pour la santé mentale et le bien-être des PAP. Les ménages dirigés par une femme ou les femmes âgées pourraient être doublement exposés aux vulnérabilités. Pour ces PAP le processus de déménagement devrait se dérouler efficacement et sensiblement.

L'engagement avec les ménages réinstallés ne doit pas finir avec le déménagement vers le nouveau site. Un suivi efficace est nécessaire une fois que les ménages sont réinstallés pour assurer qu'il n'y a aucun enjeu dans le nouveau site. Il est préférable d'avoir des représentantes femmes impliquées dans ces processus, puisque les femmes et les groupes de minorités sexuelles et de genre pourraient se sentir plus confortables pour exprimer leurs inquiétudes parmi des femmes et non des hommes. Si nécessaire, le projet ou les partenaires (par ex. personnel de bien-être local ou ONG) pourraient planifier de l'assistance additionnelle.

Transfert

Les promoteurs de projets devraient assurer que les logements et les sites puissent finalement être transférés aux ménages réinstallés et adoptés par les autorités légales compétentes, pour éviter des coûts de gestion d'infrastructure continus.

Le projet devrait établir un comité de transfert au début du processus de planification et conception pour garantir que la conception satisfait les exigences statutaires, les parties prenantes connaissent leurs responsabilités légales et personnelles en ce qui concerne le logement et les sites achevés, et le transfert aux ménages et autorités est entrepris dans les meilleurs délais. Ce comité devrait inclure des représentants des principales autorités approbatrices et ces entités qui finalement adopteront les divers infrastructures (par ex. eau ou routes). Les représentants des ménages réinstallés devraient aussi faire partie du comité, avec une proportion appropriée de représentantes femmes.

Le comité de transfert devrait assurer que les besoins et inquiétudes des femmes et des minorités sexuelles et de genre sont représentés, et par une surveillance et évaluation continues tout au long du processus de construction, que les mesures liées au genre sont appliquées.

À ne pas oublier

- Les femmes et les hommes peuvent avoir des besoins différents, et il faut envisager tous les deux dans la conception et la mise en oeuvre des sites de réinstallation, logement et installations et infrastructure communautaires.

Les principales inquiétudes ou demandes des femmes en ce qui concerne les installations et infrastructure communautaires sont généralement liées à l'accès aux centres d'éducation et de santé, puisque les femmes sont souvent responsables d'emmener les enfants à l'école et de s'occuper des besoins médicaux des membres du ménage.

- Indépendamment de si le ménage choisit de construire sa propre maison ou si le logement est offert par le projet, il est essentiel que le personnel du projet fasse un suivi. Ce suivi doit envisager des considérations de genre afin d'essayer de réduire la discrimination et promouvoir l'égalité.
- La construction de réinstallation est souvent l'occasion la plus importante pour utiliser de la main-d'oeuvre, des entrepreneurs et des fournisseurs de services locaux, même si cela est souvent temporaire. Ceci devrait inclure l'exploration des occasions d'assurer que les femmes puissent avoir accès aux postes vacants par une combinaison d'égalité des chances assurée par les entrepreneurs, des occasions de développer des compétences, formation en cours d'emploi et surveillance additionnelle, parmi d'autres (par ex. des initiatives comme la création de marchés temporaires pour fournir de la nourriture aux ouvriers en construction).
- La mise en oeuvre de la réinstallation devrait chercher l'implication active des femmes et des minorités sexuelles et de genre. L'engagement avec les ménages réinstallés ne doit pas finir avec le déménagement vers le nouveau site. Un suivi efficace est nécessaire pour assurer qu'il n'y a aucun enjeu dans le nouveau site. Des représentantes femmes devraient être impliquées dans ces processus, puisque les femmes et les groupes de minorités sexuelles et de genre pourraient se sentir plus confortables pour exprimer leurs inquiétudes parmi des femmes et non des hommes par des raisons culturelles liées au genre.
- Les promoteurs de projets devraient assurer que les sites puissent finalement être transférés aux ménages réinstallés et adoptés par les autorités légales compétentes, pour éviter des coûts de gestion d'infrastructure continus. Le comité de transfert devrait avoir une représentation appropriée des femmes, et assurer que les besoins et inquiétudes des femmes et des minorités sexuelles et de genre sont représentés, et par une surveillance et évaluation continues tout au long du processus de construction, que les mesures liées au genre sont appliquées.

Chapitre 9: Considérations de genre dans le rétablissement des moyens de subsistance



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Considérations de genre dans le rétablissement des moyens de subsistance

Le rétablissement des moyens de subsistance représente en général l'un des défis les plus importants dans les projets d'accès aux terres et réinstallation. Le rôle des femmes dans la contribution aux moyens de subsistance du ménage est souvent négligé ou insuffisamment abordé. Si les projets n'envisagent pas les moyens de subsistance des femmes, les femmes et les ménages pourraient perdre l'accès à leurs principaux moyens de subsistance et biens communs, entraînant une réduction du bien-être et de condition sociale.

Cette Série d'orientation et perspectives cherche à aider à intégrer le genre dans la planification et la mise en oeuvre des programmes de rétablissement de moyens de subsistance introduisant des mesures tenant compte des questions de genre à chaque étape primordiale des programmes de rétablissement de moyens de subsistance. Elle introduit aussi le besoin de l'intégration du genre dans le développement d'initiatives d'investissement communautaire plus vastes.

Planification

Lors de la planification des programmes de moyens de subsistance, il faut se focaliser pas seulement sur le rétablissement des revenus globales des ménages en soi, mais aussi envisager la perspective plus vaste des individus qui constituent chaque ménage, et les facteurs sociaux qui servent à maintenir les niveaux de bien-être individuels et du ménage au fil du temps, comme l'éducation, la santé, l'emploi ou la cohésion

sociale. Dans plusieurs sociétés, les connaissances et le rôle des femmes pour garantir les niveaux de bien-être des individus du ménage sont fondamentaux, puisque ce sont elles qui fournissent principalement les produits de première nécessité comme l'eau, l'énergie et la nourriture.

La participation active des femmes dans la conception des programmes de moyens de subsistance contribue considérablement à la création de programmes réalisables et localement adaptés qui assurent un rétablissement réussi pas seulement des moyens de subsistance individuels, mais aussi de ceux des membres du ménage. Souvent le manque de participation des femmes conduit au gaspillage de l'argent des compagnies dans des programmes de moyens de subsistance qui ne produisent pas de résultats optimaux parce que les

Les initiatives de rétablissement des moyens de subsistance devraient se baser sur des données de référence ventilées par moyen de subsistance. Les femmes ont tendance à travailler dans le secteur informel (par ex. commerce, agriculture, ou récolte de produits forestiers) en plus du travail domestique non rémunéré. Pour planifier une stratégie de rétablissement des moyens de subsistance adéquate il est essentiel d'envisager ces moyens de subsistance.

compétences et capacités des femmes sont négligées. Si les femmes ne sont pas consultées, le projet ne peut pas être sûr de leurs besoins et inquiétudes. Consultez la Série d'orientation et perspectives sur le genre 1 pour plus d'information sur le "Dossier de décision" pour l'intégration des questions de genre dans les projets d'accès aux terres et réinstallation.

Envisager la sensibilité au genre dans la phase de planification des mesures de rétablissement des moyens de subsistance implique intégrer les vulnérabilités croisées (par ex. handicap, éducation, ethnicité). Les femmes qui se trouvent dans des positions de vulnérabilité pourraient être doublement exposées à la privation de terres, au chômage, à une morbidité et mortalité plus élevées, ou à l'insécurité alimentaire. De cette façon, elles auront souvent besoin de programmes de moyens de subsistance personnalisés visant des vulnérabilités additionnelles particulières, y compris l'introduction de mesures pour assurer la participation

pleine des femmes. Aussi, les ménages dirigés par une femme avec des ressources limités pourraient être doublement défavorisés à cause du manque d'accès à la terre, ou au marché du travail général, probablement dominés par les hommes.

La conception des programmes de moyens de subsistance offre des possibilités pas seulement de rétablir mais aussi d'améliorer les moyens de subsistance des femmes, par la promotion de l'accès des femmes à la terre et des droits fonciers (par ex. par la documentation du régime foncier coutumier) ou la promotion de l'accès des femmes au marché du travail dominé par les hommes et la mise en question des stéréotypes (par ex. quelques compagnies minières ont encouragé la formation de femmes locales comme opératrices de camion de roulage).

Tel qui a été mentionné dans la Série d'orientation et perspectives sur le genre 7, la phase d'éligibilité et droits assigne des droits aux personnes affectées. Une fois identifiées les personnes affectées (personnes admissibles), la signature individuelle des ménages a lieu et les ménages individuels revoient et vérifient leurs droits, et choisissent les options de réinstallation disponibles, y compris des programmes de rétablissement de moyens de subsistance.

Mise en oeuvre

La mise en oeuvre de chaque programme de rétablissement devrait suivre un plan de travail et un calendrier prévu, y compris des programmes pilotes selon les circonstances, et le lancement du programme complet. Le projet devrait mobiliser les ressources nécessaires, créer un équipe de mise en oeuvre multipartite avec des responsabilités différentes, et embaucher des partenaires locaux appropriés et fiables pour gérer les programmes. Il est essentiel d'inclure du personnel du projet formé et expérimenté dans les droits et besoins de genre et des femmes, et établir des indicateurs de rendement clés liés au genre (IRC) pour suivre la mise en oeuvre de chaque programme de subsistance.

Le projet devrait établir dès le début des mesures de formation locales dans le renforcement des capacités pour permettre les MAP, y compris les femmes et les minorités sexuelles et de genre, de profiter de la phase de construction de réinstallation/projet et les possibilités connexes, et aussi pour garantir la mise en oeuvre optimisée du programme de moyens de subsistance.

Les initiatives des moyens de subsistance pour les femmes et les minorités sexuelles ou de genre peuvent aller du rétablissement des moyens de subsistance, formation sur des moyens de subsistance alternatifs, jusqu'aux interventions sectoriels. Le rétablissement et/ou remplacement des activités de subsistance des femmes existantes devrait être ciblé comme priorité afin de fournir un filet de sécurité qui garantit un niveau de vie minimum. Le type idéal de plan et d'intervention dépend de la nature du projet, du profil social de la communauté, de la nature et du degré des impacts du déplacement physique et économique, et du budget et calendrier prévus pour le rétablissement des moyens de subsistance. Ceci devrait être en accord avec la nature et la magnitude des impacts sociaux de genre ou spécifiques au genre.

La figure ci-dessous montre les principales considérations de genre de plusieurs activités de rétablissement des moyens de subsistance. Elle n'est pas destinée à être une liste exhaustive des considérations de genre pour toutes les incitatives de rétablissement des moyens de subsistance, mais un exemple illustratif.

RÉTABLISSMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE

CONSIDÉRATIONS DE GENRE



Remplacement terre par terre
L'un des principes les plus importants. L'accès aux terres et la réinstallation est de remplacer la terre si possible au lieu de faire des paiements en argent liquide.

- Le remplacement par des terres éloignées du ménage pourrait provoquer une myriade de problèmes de sécurité pour les femmes.
- Explorer des occasions d'améliorer l'accès des femmes à la terre et la propriété foncière/droit de maintien dans des lieux
- Identifier les terrains possédés et gérés par des femmes séparément des hommes, par ex. jardins potagers ou rizières.



Programmes de soutien agricole
Rétablir la production alimentaire dans les meilleurs délais et éviter les risques de la dépendance

- La construction du projet souvent emploie plus d'hommes que de femmes. Pendant les périodes de construction, les programmes agricoles devraient se focaliser sur les femmes si les hommes sont employés en grande majorité pour la construction du projet.
- Les femmes devraient être ciblées pour formation agricole ou formation des formateurs (FdF), ainsi que la création de groupes agricoles de femmes pour soutenir l'esprit d'entreprise.



Programmes d'élevage de bétail
Programmes pour réguler les systèmes et programmes de gestion visant l'intensification/amélioration de la production animale.

- En général les femmes réclameront de petits blocs de terrain dans ou près de leurs terrains urbains pour satisfaire les besoins alimentaires du ménage et pour élever de petits animaux pour compléter les revenus du ménage.



Formation / Stages
Construire des capacités utilisables dans la communauté pour postes liés au projet ou d'autres chances d'emploi ou d'entrepreneuriat dans la communauté.

- Autant que possible, intégrer les femmes dans les programmes de formation des apprentis pour des postes liés au projet, y compris par la formation de compétences en avance. Si cela n'est pas possible, encourager les programmes et les occasions de formation pour les femmes dans d'autres secteurs générateurs de revenus (par ex. culture maraîchère commerciale ou transformation du poisson pour les poissonnières).



Initiatives de développement des entreprises
Fournir des moyens pour les ménages affectés pour qu'ils commencent de nouvelles entreprises ou qu'ils agrandissent celles déjà existantes afin d'augmenter l'indépendance économique.

- Les initiatives de développement des entreprises peuvent être essentielles pour le développement des activités des femmes, le progrès de la culture financière, et l'introduction de moyens de subsistance améliorés ou alternatifs (par ex. formation sur épargne et prêts, développement des entreprises dans l'artisanat).

Clôture

La remise des initiatives de rétablissement des moyens de subsistance aux communautés et/ou aux partenaires locaux devrait être effectuée d'une façon qui tient compte des questions de genre pour assurer que l'intégration du genre est respectée dans un scénario d'intervention après le projet. Le projet devrait garantir que les initiatives mises en oeuvre continueront à suivre les besoins et critères spécifiques liés au genre pour le succès à long terme de la mesure de rétablissement des moyens de subsistance.

À cet égard, le projet devrait envisager les capacités de genre des dirigeants communautaires et des partenaires locaux des moyens de subsistance, et assurer le transfert des capacités pertinentes et le développement de capacités nécessaires aux parties lorsqu'il est nécessaire. Ceci peut se faire par l'intégration des principes de genre dans les plans de transfert et de maintenance pour assurer la continuité des programmes. Le projet doit aussi assurer que les femmes continueront à être représentées dans les comités, fondations ou associations de moyens de subsistance créés pour la mise en oeuvre à long terme des activités de rétablissement des moyens de subsistance.

Gender Notes on Community Investment

La brochure de l'IFC Investissement communautaire stratégique définit l'investissement communautaire comme: "Des contributions ou des actions volontaires par des compagnies pour aider les communautés dans leurs zones d'opération à aborder leurs priorités de développement, et à profiter des occasions créées par l'investissement privé de façon durable et soutenant les objectifs opérationnels".

Il est essentiel que le projet consulte avec les femmes, puisqu'elles sont bien placées pour informer sur les besoins de la communauté. La plupart des initiatives d'investissement communautaire ont le potentiel de bénéficier les femmes et d'aider à soulager leur charge de travail (par ex. l'approvisionnement en eau près des maisons signifie que les femmes dépensent moins de temps à transporter de l'eau à la maison).

Les stratégies d'investissement communautaire incluent des dons en nature à la communauté en général. Les initiatives d'investissement communautaire typiquement incluent:

- Approvisionnement en eau.
- Approvisionnement en énergie.
- Services de voirie.
- Services éducatifs.
- Sports et loisir.
- Marchés.
- Soutien agricole.
- Communications.

À ne pas oublier

- En général, dans la réinstallation les femmes sont plus défavorablement affectées ou plus vulnérables. Les femmes peuvent subir une perte significative des moyens de subsistance, de fortes ruptures des réseaux sociaux et des filets de sécurité, la perte de sûreté et sécurité, et de services essentiels.
- Les considérations de genre devraient imprégner toutes les étapes clés de la planification et la mise en oeuvre des initiatives de rétablissement des moyens de subsistance.
- Les initiatives de moyen de subsistance pour les femmes peuvent aller du rétablissement des moyens de subsistance, la formation sur des moyens de subsistance alternatifs, jusqu'aux interventions sectoriels.
- Les initiatives de rétablissement des moyens de subsistance sont une occasion importante pour que les femmes améliorent leurs conditions, par ex. meilleur accès aux terres et droit de maintien dans des lieux.
- Il est essentiel que le projet consulte avec les femmes, puisqu'elles sont bien placées pour comprendre et apprécier les besoins les plus vastes de la communauté.
- Le manque de participation des femmes souvent fait que les projets gaspillent de l'argent sur des programmes de moyens de subsistance qui ne fournissent pas des résultats avantageux parce que les connaissances et les actions des femmes en ce qui concerne le ménage et les moyens de subsistance de la communauté ont été ignorées. À moins que les femmes soient consultées et qu'elles participent activement, le projet ne peut pas être certain d'avoir satisfait leurs besoins et inquiétudes, et ceux de la communauté en général.

Chapitre 10: Perspectives de genre dans le suivi et l'évaluation

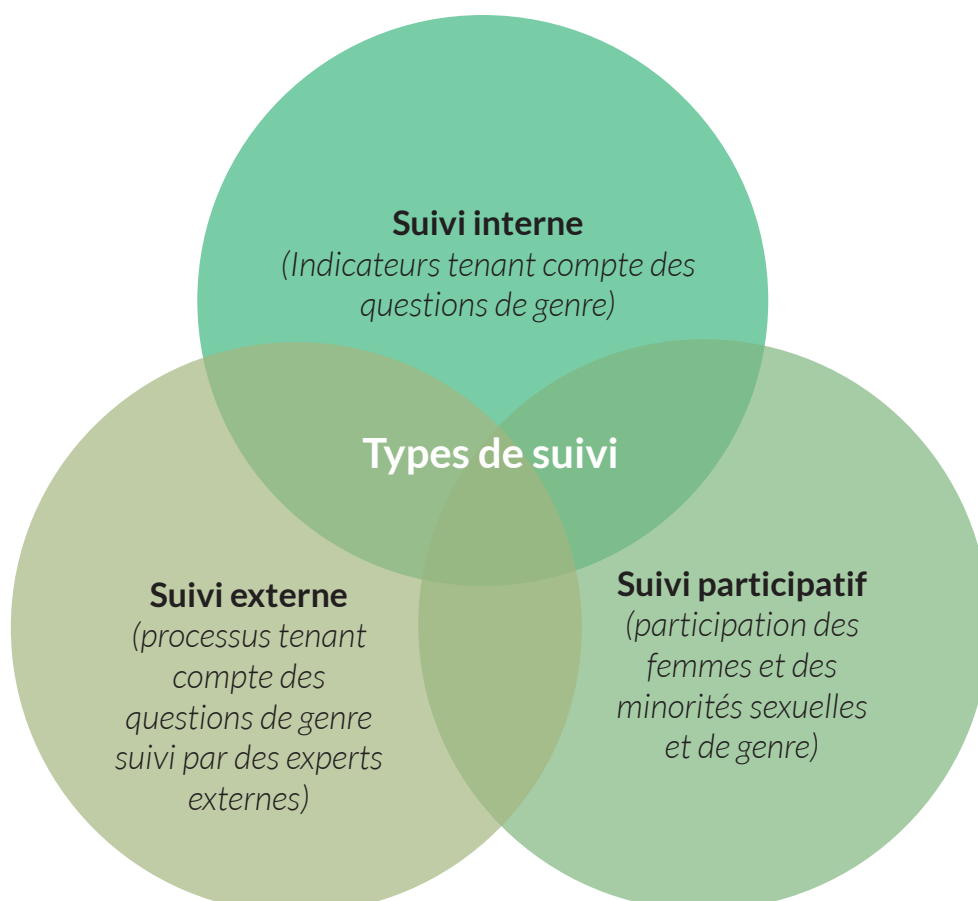


PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Perspectives de genre dans le suivi et l'évaluation

L'objectif du processus de suivi et évaluation (S et E) est d'offrir aux chefs de projet et aux financiers, ainsi qu'aux personnes, aux ménages, et aux communautés directement touchées, de l'information opportune, concise, et symptomatique sur les mesures d'atténuation ou compensation existantes ou non pour aborder les impacts du déplacement et améliorer les niveaux de vie des personnes affectées par le projet, ou sur le besoin ou non d'ajustements pour atteindre ces résultats. Une approche au processus de S et E qui tient compte des genres envisage la participation active des femmes et des groupes des minorités sexuelles et de genre, assurant que les impacts spécifiques sur eux et leurs apports sont entièrement pris en considération. Les indicateurs d'une minutieuse approche S et E doivent être ventilés pour suivre les enjeux liés aux questions de genre (par ex. rétablissement des moyens de subsistance des femmes, sûreté et sécurité, ou des cas potentiels de violence conjugale ou de violence fondée sur le genre).

Le but de cette Série d'orientation et perspectives est de guider les professionnels sociaux afin d'incorporer une perspective de genre dans le processus S et E lié aux projets d'accès aux terres et de réinstallation. Il y a trois aspects clés du S et E à envisager: suivi interne, externe, et participatif total. Les trois aspects devraient incorporer une approche qui tient compte des genres et maximiser la participation des femmes et des minorités sexuelles et de genre.



Suivi interne : Indicateurs tenant compte des questions de genre

La gestion des données des Indicateurs de rendement clés (IRC) est essentielle pour comprendre et suivre l'évolution du projet. Cependant, pour le faire correctement, les données doivent être ventilées (par ex. données ventilées par sexe et par genre). Les données ventilées assurent que certains aspects pertinents du projet, comme les vulnérabilités de genre potentielles, sont expliquées tout au long du projet.

Il faudrait concevoir des fiches techniques S et E pour inclure les données ventilées afin d'obtenir de l'information pertinente liée au genre. Si S et E est mené sans prendre en considération les dynamiques du genre, il ne reflétera pas avec précision l'impact du déplacement physique ou économique sur les femmes et d'autres groupes vulnérables.

S et E est un procédé continu. Les IRC et les mesures correctives doivent être constamment surveillés pour assurer que le projet est en train d'atteindre ses objectifs. Le projet devrait invariablement comprendre une perspective de genre dans tous les rapports S et E (évaluation de référence, périodique, de mi-parcours et finale). La réussite du projet à long terme dépend en grande partie de la façon dans laquelle le S et E est réalisé, y compris comment il a intégré l'évaluation des vulnérabilités liées au genre.

L'un des défis typiques des processus S et E se trouve dans la question de ce qui constitue une réussite, ou quand un projet de réinstallation peut être considéré comme achevé.

Il faut l'adapter selon le projet et le discuter et le consentir avec toutes les parties prenantes, y compris les femmes et les minorités sexuelles et de genre. En règle générale, les projets utilisent un seuil de 90%, et considèrent le projet comme achevé et réussi quand 90% ou plus des ménages ont récupéré leurs moyens de subsistance selon les IRC établis.

Cependant, ce seuil de 90% devrait être appliqué aux différentes catégories de PAP, y compris les femmes et les minorités sexuelles et de genre. À cet égard, si seulement 50% des ménages dirigés par une femme ont récupéré leurs moyens de subsistance, le projet ne peut pas être considéré comme achevé.

Indicateurs de rendement clés liés au genre (IRC)

Les IRC sont des facteurs ou des variables quantitatives ou qualitatives qui fournissent des moyens simples et fiables pour mesurer les réussites. Il n'y a pas de règles pour le développement des IRC.

Cependant, il est conseillé de choisir peu d'indicateurs mais avec une valeur significative. En plus, il est essentiel d'avoir un mélange d'indicateurs qui réunissent des données quantitatives et qualitatives. Les parties prenantes, y compris les femmes et les minorités sexuelles et de genre, doivent se mettre d'accord sur les IRC, afin de s'accorder sur la détermination de la réussite/de l'achèvement du projet. Les suivants sont des exemples de IRC liés au genre :

- Nombre de réclamations liées aux droits de la personne ou à la violence fondée sur le genre.
- % de femmes commençant et conservant leurs propres entreprises après l'implémentation de mesures de rétablissement des moyens de subsistance.
- % augmentation des femmes dans des activités salariées après la mise en oeuvre du projet.

Exemple de S et E lié au genre

L'un des risques les plus cruciaux pour la réputation d'un initiateur de projet et pour les couts peut être les abus des droits de la personne commis par le personnel de patrouille qui contrôle les zones du projet ou les zones tampon. Ce risque doit être correctement analysé pendant l'étape d'identification des impacts et convenablement atténué, surveillé et évalué.

Si l'on prend par exemple la mesure d'atténuation suivante de *"Formation du personnel du projet dans les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (VPSHR), en particulier la violence fondée sur le genre, y compris l'information sur les sanctions dans les cas d'événements de violence"*, on peut assigner les IRC et sources d'information suivants :

- **Mise en oeuvre/activité.** Les IRC suivent l'efficacité de la mise en oeuvre de l'activité du projet. Dans ce cas, le IRC assigné pourrait être : "Est-ce que tout le personnel de patrouille a assisté aux réunions de VPSHR?". Cette information peut être fournie par un formulaire de participation ou par des fiches des participants.
- **Résultats.** La source des IRC est la performance ou les résultats directs de l'activité du projet. Pour cet exemple, le IRC assigné pourrait être : "Est-ce que le personnel de patrouille confirme qu'ils ont obtenu des connaissances dans la formation sur VPSHR et violence fondée sur le genre et qu'ils sont conscients des sanctions dans les cas d'événements de violence?". Cette information peut être obtenue par des entrevues des personnes clés.
- **Résultats/impact.** Les IRC sont tirés des résultats ou de l'impact de l'activité du projet. Dans ce cas, le IRC assigné pourrait être : "Nombre de réclamations enregistrées liées aux abus de violence fondée sur le genre commis par le personnel de patrouille." Cette information pourrait être fournie dans la base de données du Mécanisme de Redressement des griefs, qui doit envisager les réclamations confidentielles.

Après avoir identifié le IRC des moyens de subsistance pour mise en oeuvre/activité, résultats, et résultats/impact, le projet devrait établir un calendrier pour suivre et évaluer les IRC liés à chaque impact et risque. Le suivi interne en général peut avoir lieu tous les mois, par un agent de S et E sur le terrain chargé de cette tâche. Cependant, ce calendrier n'est qu'une référence et devrait être adaptée pour subvenir aux besoins du projet. Le mesurage devrait avoir lieu selon un calendrier qui puisse montrer les changements dans les indicateurs identifiés.

Chaque étape de suivi devrait examiner l'état des mesures d'atténuation et les enjeux ou les besoins identifiés, et les mesures correctives pour corriger ces enjeux et besoins. Si l'on continue avec l'exemple donné, un processus mensuel de suivi pourrait montrer l'information suivante :

- **Résumé d'état :** *"Formation fournie au personnel de patrouille; une réclamation enregistrée liée au conflit patrouille-communauté à être évalué"*.
- **Enjeux/besoins :** *"Évaluation de la réclamation par le Mécanisme de redressement des griefs du projet."*
- **Mesure corrective :** *"Évaluer le conflit et jauger le conflit dans les meilleurs délais."*

Suivi externe

Le but de la surveillance de la conformité par un tiers indépendant convenablement qualifié et expérimenté est de vérifier la conformité avec le/s normes de l'entreprise/du projet applicables, le cadre de politiques et le Plan d'accès aux terres et de réinstallation (PATR). La surveillance de la conformité est toujours entreprise par des parties externes, et en général exercée en continu, achevant sur des audits d'achèvement. La surveillance de la conformité se base sur les résultats de la surveillance des mises en oeuvre et des résultats, en utilisant une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives. L'audit d'achèvement sera entrepris par un tiers indépendant convenablement qualifié et expérimenté une fois que le promoteur de projet considère que les actions exigées par le PATR ont été considérablement achevées et que l'on considère que les personnes déplacées ont obtenu des opportunités et de l'assistance acceptables pour rétablir et/ou améliorer leurs moyens de subsistance.

Chaque projet devrait assurer que des réviseurs S et E externes expérimentés dans la planification et la prestation de projets d'accès aux terres et de réinstallation abordent leurs revues avec une perspective de genre. En plus, le calendrier pour l'évaluation indépendante de la mise en oeuvre du projet devrait être consenti avec toutes les parties prenantes dès le début. Ceci devrait comprendre pas seulement les femmes et les minorités sexuelles et de genre, mais aussi des représentants importants liés aux genres (par ex. des syndicats des femmes).

Suivi participatif

Un processus S et E transparent et qui renforce la confiance a besoin d'une participation continue des ménages affectés et des partenaires externes, comme les institutions gouvernementales locales ou les partenaires de distribution de moyens de subsistance. La participation des Populations affectées par le projet (PAP) devrait comprendre les PAP des femmes et les minorités sexuelles et de genre, associations, syndicats, et organisations de droits de la personne.

Il devrait avoir une participation suffisante et active de ces parties prenantes pour les activités et les effets du projet pour le court, le moyen et le long terme. Ceci comprend les méthodologies d'engagement des parties prenantes exposées dans Orientation et perspectives sur le genre 5. Les exemples de suivi participatif des femmes et des groupes des minorités sexuelles et de genre pourraient comprendre les suivants :

- Les syndicats ou les organisations de femmes peuvent être impliqués dans la conduite et la surveillance des enquêtes initiales.
- Les syndicats ou les organisations des femmes peuvent être des témoins des processus de négociation des communautés et de signature des ménages.
- Les programmes de moyens de subsistance peuvent être supervisés par un comité de moyens de subsistance qui comprenne des représentants des femmes.
- Les femmes et les groupes et organisations des minorités sexuelles et de genre peuvent identifier des sites de réinstallation et/ou des sites agricoles, forestiers ou de pêche convenables qui tiennent compte des genres, et surveiller la mise en oeuvre des programmes de réinstallation et d'autres programmes connexes.

À ne pas oublier

- Il y a trois aspects clés du S et E : suivi interne, externe et participatif. Les trois aspects devraient incorporer une approche qui tient compte des genres et maximiser la participation des femmes et des minorités sexuelles et de genre.
- Les indicateurs d'une bonne approche S et E doivent être ventilés pour suivre les enjeux liés aux questions de genre (par ex. rétablissement des moyens de subsistance des femmes, sûreté et sécurité, ou des cas potentiels de violence conjugale ou fondée sur le genre), et ils doivent être consentis de façon consultative.
- Une approche au processus de suivi qui tient compte des genres envisage la participation active des femmes et des groupes de minorités et de genre, assurant que leur apport soit pris en considération dans l'analyse de la situation, le S et E, et les propositions pour des mesures correctives.

Chapitre 11: Conclusion



PERSPECTIVES DE GENRE COMPENDIUM DE LA SÉRIE INSIGHT

Conclusion

Ce compendium a couvert les questions clés à prendre en compte pour garantir une approche globale de l'intégration de la dimension de genre dans les projets d'accès à la terre et de réinstallation.

La liste suivante présente les éléments clés à garder à l'esprit pour intégrer la dimension de genre à chaque étape d'un projet d'accès à la terre et de réinstallation :

Vue d'ensemble

- Si une approche insensible au genre est adoptée, le projet risque d'exacerber les inégalités et les vulnérabilités existantes entre les hommes et les femmes, ce qui pourrait entraîner des dommages collatéraux psychosociaux. Le projet peut également susciter la méfiance et l'agitation au sein de la communauté, ce qui peut entraîner des risques financiers et de réputation pour l'entreprise. Si le potentiel et la contribution des femmes ne sont pas exploités, le projet d'accès aux terres et de réinstallation sera mal conçu et les résultats ne seront pas optimaux.
- Une approche sensible à la dimension de genre renforce les relations entre le promoteur et la communauté, suit les lignes directrices du cadre réglementaire sur la promotion de l'autonomisation des femmes, permet de mieux gérer les risques globaux du projet et de tirer le meilleur parti d'une communauté et d'une main-d'œuvre innovante et talentueuse, diversifiée sur le plan du genre.

Planification et préparation du projet

- Les aspects liés au genre doivent être pris en compte dès le début du projet et doivent imprégner la planification et la préparation du projet.
- Un engagement adéquat avec les femmes est essentiel pour informer la conception du projet, y compris les efforts d'évitement et de minimisation, et le développement de programmes de réinstallation et de moyens de subsistance.
- L'équipe du projet doit être équilibrée en termes de genre et comprendre des animatrices.
- L'évaluation comparative par rapport à d'autres projets ou à d'éventuelles questions héritées du passé doit adopter une approche sensible au genre afin d'évaluer les enseignements tirés en matière de genre.
- Le cadre politique doit intégrer des objectifs et des principes sexospécifiques.
- Les plans de travail et les calendriers des projets doivent intégrer des considérations sexospécifiques (par exemple, consultations, questions de transition).
- Une réflexion précoce sur la budgétisation et les estimations de coûts implique l'allocation de ressources pour des mesures sensibles au genre.
- L'équipe de projet doit entreprendre une évaluation préliminaire des impacts, des risques et des opportunités en matière de genre induits par le projet.

Engagement des parties prenantes

- Les femmes représentent généralement la moitié des communautés affectées par les projets. Par conséquent, le fait de ne pas s'engager pleinement auprès d'elles constitue une lacune importante dans le processus d'engagement des parties prenantes.
- Un projet sensible au genre repose sur un processus d'identification des parties prenantes qui permet d'identifier les impacts sur le genre et les partenaires potentiels pour les programmes d'atténuation et d'investissement.
- Une équipe équilibrée en termes de genre doit comprendre des représentants féminins et dispenser une formation de sensibilisation au genre aux autres membres du personnel.
- La divulgation, la consultation et la participation aux projets doivent tenir compte des aspects liés au genre et des vulnérabilités.
- Le mécanisme de réclamation du projet doit permettre de surmonter la peur des représailles et de la stigmatisation et fournir un outil utile auquel les gens peuvent faire confiance.

Patrimoine culturel

- Les femmes représentent généralement la moitié des communautés affectées par les projets. Par conséquent, le fait de ne pas s'engager pleinement auprès d'elles constitue une lacune importante dans le processus d'engagement des parties prenantes.
- Un projet sensible au genre repose sur un processus d'identification des parties prenantes qui permet d'identifier les impacts sur le genre et les partenaires potentiels pour les programmes d'atténuation et d'investissement.
- Une équipe équilibrée en termes de genre doit comprendre des représentants féminins et dispenser une formation de sensibilisation au genre aux autres membres du personnel.
- La divulgation, la consultation et la participation aux projets doivent tenir compte des aspects liés au genre et des vulnérabilités.
- Le mécanisme de réclamation du projet doit permettre de surmonter la peur des représailles et de la stigmatisation et fournir un outil utile auquel les gens peuvent faire confiance.

Collecte et analyse des données de base

- Si les femmes des communautés affectées par le projet ne sont pas pleinement impliquées dans le processus de collecte des données de base, cela signifie que les données de base avant le déplacement ne contiendront pas nécessairement toutes les informations nécessaires au projet pour réaliser une évaluation approfondie des impacts du déplacement sur tous les membres de la communauté. Cela affectera négativement la capacité des planificateurs du projet à développer une série de mesures et de programmes d'atténuation appropriés, complets et durables.
- La collecte de données qualitatives et quantitatives primaires doit intégrer des considérations liées au genre. Les données ventilées par sexe sont l'ingrédient clé d'un processus réussi de collecte de

données de base sensibles au genre. Ces données désagrégées permettent non seulement de prendre en compte les vulnérabilités potentielles, mais aussi de comprendre les dynamiques socio-économiques à tous les niveaux.

- L'embauche d'enquêtrices et la formation de tous les enquêteurs à l'égalité des sexes sont deux aspects essentiels pour garantir que la collecte des données se fasse dans le respect de l'égalité des sexes.

Évaluation de l'impact et mesures d'atténuation

- L'intégration de la dimension de genre dans l'identification des impacts/risques et dans l'élaboration de mesures d'atténuation est essentielle à la réussite des projets d'accès à la terre et de réinstallation, et est logique sur le plan économique compte tenu du coût des litiges potentiels, des perturbations ou des abus liés à une prise en compte inadéquate des considérations de genre.
- Les incidences liées au genre couvrent un large éventail de questions. Dans les processus d'identification des impacts, les projets sont confrontés à des impacts spécifiques sur les femmes et/ou les minorités sexuelles et de genre en raison de méthodes socialement structurées d'engagement des parties prenantes et de pratiques discriminatoires ou d'impacts qui, même s'ils affectent toutes les PAP, ont des impacts exacerbés ou disproportionnés sur les femmes et/ou les minorités sexuelles et de genre. L'identification préliminaire des impacts doit être évaluée par rapport aux niveaux de risque selon une matrice d'évaluation des risques, qui attribue des notes pour évaluer les risques associés aux différents impacts identifiés du projet. Pour être sensible à la dimension de genre, la matrice doit identifier l'échelle et l'étendue potentielles des impacts, notamment en ce qui concerne les spécificités de genre, l'accès, le logement, les moyens de subsistance, les questions sociales, le patrimoine culturel, la santé et la sécurité de la communauté, ainsi que la prise en compte du risque de réputation. Tous les thèmes sociaux mentionnés devraient en même temps prendre en compte le genre et les vulnérabilités afin de mesurer l'ampleur des impacts sociaux liés au genre.
- Les mesures d'atténuation doivent être adaptées aux impacts identifiés. Lorsque les impacts sont identifiés comme affectant un groupe, une communauté, des utilisateurs ou des ménages particuliers, les mesures d'atténuation doivent être suffisamment ciblées sur ce groupe.

Cadres de rémunération

- L'absence de droits fonciers et de propriété formels pour les femmes peut avoir pour conséquence de leur refuser l'accès à l'indemnisation et aux programmes d'assistance connexes. Les bonnes pratiques générales exigent de disposer d'une base de référence solide qui reconnaisse cette situation et de promouvoir l'accès des femmes à la propriété foncière et immobilière (par exemple, en validant les droits coutumiers en titres légaux dans les cas où les femmes ont un droit à la terre et à la propriété qui est reconnu par la législation nationale).
- Les femmes ont généralement un niveau d'éducation moins élevé, ce qui peut les désavantager dans le processus de discussion et de choix des rémunérations. Un renforcement des capacités et des aides spécifiques, telles qu'une formation financière ou des fiches d'évaluation des informations, peuvent être nécessaires.
- Les compensations en espèces peuvent être désavantageuses pour les femmes et les familles, car elles sont souvent versées au chef de famille masculin, conformément à la loi ou à la pratique

traditionnelle.

- Lorsque le paiement en espèces est inévitable, des garanties supplémentaires doivent être mises en place. L'une des solutions consiste à approuver conjointement les choix de compensation et les paiements aux maris et aux femmes, ou à prendre des mesures visant à fournir une compensation ou un soutien spécifique aux femmes (par exemple, étudier la possibilité de fournir des paiements directs ou un soutien personnalisé aux moyens de subsistance des femmes).

Réinstallation physique

- Les femmes et les hommes peuvent avoir des besoins différents, et tous deux doivent être pris en compte dans la conception et la mise en place des sites de réinstallation, des logements et des infrastructures et équipements communautaires.
- Les principales préoccupations ou demandes des femmes concernant les équipements et les infrastructures communautaires portent généralement sur l'accès à l'éducation et aux centres de santé, car les femmes sont souvent chargées d'emmener les enfants à l'école et de répondre aux besoins médicaux des membres de la famille.
- Que le ménage choisisse de construire lui-même son logement ou que le logement soit proposé par le projet, le personnel du projet doit assurer un suivi efficace. Ce suivi doit tenir compte des considérations de genre afin d'essayer d'atténuer la discrimination et de promouvoir l'égalité.
- La construction dans le cadre de la réinstallation est souvent la première grande occasion de faire appel à la main-d'œuvre, aux entrepreneurs et aux prestataires de services locaux, même s'ils sont souvent temporaires. Il s'agit notamment d'étudier les possibilités de garantir que les femmes puissent accéder aux postes vacants en combinant l'assurance de l'égalité des chances par les entrepreneurs, le développement des compétences, la formation sur le tas, une supervision supplémentaire et d'autres possibilités (par exemple, des initiatives telles que la création de marchés temporaires pour fournir de la nourriture aux travailleurs de la construction).
- La mise en œuvre de la réinstallation doit rechercher la participation active des femmes et des minorités sexuelles et de genre. L'engagement auprès des ménages réinstallés ne doit pas prendre fin avec le déménagement vers le nouveau site. Un suivi efficace doit être entrepris pour s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes sur le nouveau site. Les représentants féminins du projet doivent être impliqués dans ces processus, car les femmes et les groupes de minorités sexuelles et de genre peuvent se sentir plus à l'aise pour exprimer des préoccupations sensibles avec des femmes qu'avec des hommes, pour des raisons culturelles liées au genre.
- Les promoteurs de projets doivent veiller à ce que les sites puissent être remis aux ménages réinstallés et adoptés par les autorités juridiques compétentes, afin d'éviter les coûts permanents de gestion des infrastructures. Le comité de transfert doit avoir une représentation féminine appropriée et veiller à ce que les besoins et les préoccupations des femmes et des minorités sexuelles et de genre soient représentés et, par un suivi et une évaluation continus tout au long du processus de construction, à ce que toutes les mesures liées à l'égalité des sexes soient mises en œuvre.

Restauration des moyens de subsistance

- Les femmes sont souvent plus touchées par la réinstallation ou plus vulnérables à celle-ci. Elles peuvent subir une perte importante de leurs moyens de subsistance, des ruptures importantes des réseaux sociaux et des filets de sécurité, la perte de la sûreté et de la sécurité, et des services essentiels.
- Les considérations de genre doivent imprégner toutes les étapes clés de la planification et de la mise en œuvre des initiatives de rétablissement des moyens de subsistance.
- Les initiatives en faveur des moyens de subsistance des femmes peuvent aller de la restauration des moyens de subsistance à la formation à des moyens de subsistance alternatifs, en passant par des interventions sectorielles.
- Les initiatives de rétablissement des moyens de subsistance sont une occasion importante pour les femmes d'améliorer leurs conditions, par exemple en améliorant l'accès à la terre et la sécurité d'occupation.
- Il est essentiel que le projet consulte les femmes, car elles sont bien placées pour comprendre et apprécier les besoins de la communauté au sens large.
- Le manque de participation des femmes conduit souvent les projets à gaspiller de l'argent dans des programmes de subsistance qui ne donnent pas de résultats optimaux parce qu'ils ne tiennent pas compte des connaissances et de l'action des femmes en ce qui concerne les moyens de subsistance du ménage et de la communauté. Si les femmes ne sont pas consultées et ne participent pas activement, le projet ne peut pas être certain de répondre à leurs besoins et à leurs préoccupations, ainsi qu'à ceux de l'ensemble de la communauté.

Suivi et évaluation

- Le suivi et l'évaluation comportent trois aspects essentiels : le suivi interne, le suivi externe et le suivi participatif. Ces trois aspects doivent intégrer une approche sensible au genre et maximiser la participation des femmes et des minorités sexuelles.
- Pour que le suivi et l'évaluation soient corrects, il faut que les indicateurs soient désagrégés pour suivre les questions de genre (par exemple, le rétablissement des moyens de subsistance, de la sécurité et de la sûreté des femmes, ou les cas potentiels de VPI ou de violence liée au sexe) et qu'ils soient convenus de manière consultative.
- Une approche sexospécifique du processus de suivi tient compte de la participation active des femmes et des groupes sexospécifiques et minoritaires, en veillant à ce que leur contribution soit prise en compte dans l'analyse de la situation, le suivi et l'évaluation, et les propositions d'actions correctives.

Se connecter à SRA

Si vous avez des questions ou des commentaires sur ce Compendium ou sur tout autre sujet lié à l'accès à la terre et à la réinstallation, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : info@steynreddy.com.

Visitez le site www.steynreddy.com pour en savoir plus sur SRA et accéder à notre leadership éclairé.

Suivez SRA sur [LinkedIn](#) pour vous tenir au courant de nos dernières réflexions et autres nouvelles.



À propos de nous

SRA aide ses clients à acquérir les terres dont ils ont besoin, dans les délais et les budgets impartis. Nous travaillons en collaboration avec les équipes de nos clients et les communautés concernées afin d'identifier, d'évaluer et de gérer les impacts du déplacement d'une manière pratique, responsable et durable.

L'équipe expérimentée de SRA:

- A géré des centaines de projets d'accès à la terre et de réinstallation dans le monde entier.
- A des antécédents en matière de réalisation de solutions gagnant-gagnant-gagnant pour nos clients, les communautés et les gouvernements d'accueil.
- Appliquer les normes internationales et les meilleures pratiques de manière pragmatique, innovante et adaptée au contexte local.
- Orienté vers les résultats et pratique, il travaille essentiellement sur les sites des projets avec les clients et d'autres personnes.
- Sont des leaders d'opinion reconnus dans le domaine, co-auteurs d'un guide bien connu et éditeurs d'une série de publications très appréciée.